La Cavale verschijnt ook in het Nederlands: UITBRAAK

LA CAVALE

Correspondance de la lutte contre la prison

Juillet - Août 2006 *Numéro 3*

MANIFESTATION DE SOLIDARITÉ AVEC LES PRISONNIERS EN LUTTE



Dimanche 2 juillet 2006
15 h, porte de Hal, Bruxelles





LA CAVALE
une publication bimensuelle collective de
Anarchist Black Cross Anvers &
Anarchist Black Cross Gand

Gratuit grâce aux donations

LA CAVALE

La Cavale est une publication bimensuelle collective de l'Anarchist Black Cross Anvers et l'Anarchist Black Cross Gand. Nous voyons La Cavale comme un instrument pour faire circuler de l'information sur la répression et la prison, pour soutenir des prisonnierEs en leur offrant une place pour s'éxprimer et pour aiguiser la lutte contre la répression et la prison. La Cavale fait en particulier attention aux anarchistes emprisonnéEs à cause de leur lutte, et aide à construire la solidarité avec eux.

La Cavale est donc ouverte aux contributions écrites (et surtout des prisonnierEs eux-mêmes) que vous pouvez faire parvenir au ABC Anvers & Gand. N'hésitez pas, et partagez vos éxperiences dans la prison avec les autres. La Cavale peut aider à dénoncer et à lutter contre des harcèlements, des tortures et la terreur générale de la prison

La Cavale/Uitbraak est bilingue. Tous les articles sont en néerlandais, et nous faisons un éffort pour traduire le plus possible d'articles et de les reprendre du français. Si tu vous voulez aider avec ça, n'hésitez pas de nous contacter. Et, il est donc clair que notre français n'est pas toujours de haute qualité...

Anarchist Black Cross

Croix Noire Anarchiste

L'Anarchist Black Cross est un réseau, au-delà des frontières, des groupes anarchistes qui soutiennent des prisonnierEs qui résistent contre la prison. Nous soutenons en particulier des prisonierEs anarchistes qui sont pérsécutéEs et emprisonnéEs à cause de leur lutte pour un meilleur monde. Par des publications, des fonds de soutien et des campagnes de solidarité nous essayons de démasquer le système de la prison qui sème tant de misère. Nous nous engageons aussi à organiser la défense du mouvement révolutionaire anarchiste contre les attaques de la répression pour que la lutte ne soit jamais étouffée.

Nous luttons pour une société où il n'y aura plus de prisons, et où chaque individu peut vivre, avec les autres, en pleine liberté. Parce qu'il n'est pas un hasard que la prison resemble à l'usine, à l'école, à l'institution psychiatrique,... Celles-ci sont toutes des institutions où on vole notre liberté et on nous force à obéir aux patrons et lois qu'on n'a jamais choisi nous-mêmes, et qu'on ne pourra jamais choisir nous-mêmes. C'est pour ça que notre but final est de parvenir par la lutte révolutionaire à une société d'égalité et de liberté, où personne sera opprimé, exclu, exploité ou énfermé.



La Cavale est gratuit, grâce aux dons libres. Le soutien financier est donc nécessaire! La Cavale est de toute façon gratuit pour les prisonnierEs.

Si vous voulez un abonnement et recevoir tous les deux mois La Cavale à la maison ou aider à le distribuer, envoyer une petite lettre / mail aux ABC Anvers ou ABC Gand.

Nous demandons 2 euro pour les frais de poste (et une donation sera apprécié), donc 12 euro par an. Faites-nous parvenir cette somme par un versement sur un des deux comptes de l'ABC avec le message 'Abonnement La Cavale'.

Anarchist Black Cross Anvers
(sans nom)
Postbus 67
2018 Antwerpen 14
België
abc.antwerpen@gmail.com
compte 000 - 3244460 -04

Anarchist Black Cross Gand
(sans nom)
Postbus 40
9000 Gent 2
België
abc_gent@yahoo.com
compte 001 - 3364945 - 91

www.anarchistblackcross.be

Juillet - Août 2006 Numéro 3

Index LA CAVALE

p 4 Appel à une manifestation de solidarité avec les prisonniers en lutte, 2 juillet 2006, Bruxelles
Actions de mobilisations

p 6 Nouvelles des prisons belges
Feu d'espoir à la prison de Nivelles
La prise en otage légale n'est pas une service
Libérations conditionelles
Messages et appel de Nordin Benallal
Un transfert d'Ittre via Forest à Arlon

p 10 La prison espagnole souffre un coup
Extradition de Roberto Catrino Lopez provisoirement rejetée

p 11 Journal et pensées d'un délinquant
Livre de Gabriël Pombo da Silva
Poèmes de Gabriël Pombo da Silva

p 12 Les malades dans les prisons... ça suffit!
Liberté pour Laurent Jacqua
Extraits de La Guillotine Carcérale (Laurent Jacqua)

p 14 La lutte contre les déportations et les camps d'asile devant le tribunal
Compte-rendu des auditions contre les anarchistes à Lecce

p 16 L'éxtension de la rébellion est leur cauchemar
Procès contre les anarchistes séquestrés en février 2003 à Barcelone

p 17 La répression en Espagne continue
Demandes de peine contre Ruben et Ignasi
Manifestation à Madrid contre la répression
Un salut depuis Karcelona de Rodrigo, Alex et Juan

p 19 Gilbert Ghislain sort après 15 années du FIES
Lettre de Gilbert Ghislain
Extraits d'uinterview avec Gilbert Ghislain

p 22 Pourquoi j'ai cambriolé?
Déclaration de Marius Jacob devant ses juges, 1905

p 24 Coordonées des prisonniers et des groupes de soutien



Un livre de Gabriël Pombo da Silva
p. 11 dans cette Cavale

« JE FAIS LA GUERRE AUX RICHES »



Pourquoi j'ai cambriolé?
Un texte indestructible d'un rebelle anarchiste...
p. 22 dans cette Cavale

La Cavale est gratuit grâce aux donations. Des contributions financières structurelles sont donc plus que nécessaire pour continuer ce projet, en pour faire de la Cavale un vrai instrument de lutte contre toutes les prisons.

Nous aimerons de continuer à envoyer **La Cavale** gratuit aux détenuEs et leurs familles, amis et amies, proches,... Pour ça, eux, et nous, comptons sur le soutien collectif.

MANIFESTATION NATIONALE DE SOLIDARITE AVEC LES PRISONNIERS EN LUTTE

A Bruxelles le dimanche 2 juillet 2006 à 15h
Porte de Hal à Saint-Gilles

Début mars 2006, le «Groupe de Soutien aux Ringolévios dans les prisons belges» commence son activité par des distributions de tracts devant 3 prisons bruxelloises (Forest, Saint-Gilles et Berkendael) une fois par semaine en solidarité avec les détenus d'Ittre. En effet, le 7 mars, suite aux tabassages d'un jeune détenu, une vingtaine de prisonniers refusèrent de retourner dans leurs cellules. En réponse aux revendications, la direction envoie une trentaine de matons casqués et armés pour casser les cinq prisonniers qui n'étaient pas remontés malgré les menaces des matons.

Ces tractages devant les prisons ont permis de diffuser l'info et de prendre des contacts avec les familles et amis des prisonniers. Des tractages ont également eu lieu devant les prisons de Gand, Anvers et Ittre. Début avril, le Groupe de Soutien lance une campagne d'affichage à Louvain, Anvers, Bruxelles, Tubize, Ittre, Nivelles, Arlon et Gand. L'info sur les tabassages, les mauvais traitements et la torture circule aussi à l'intérieur des murs.

Le 23 avril, une émeute éclate à la prison de Mons; plus de 45 détenus refusent de remonter dans leurs cellules, occupent le préau et se défendent comme ils le peuvent contre les attaques des flics. L'émeute est matée, mais la police compte 12 blessés... Le 16 mai, les matons de la prison de Nivelles entrent en grève. La réponse des détenus face à cette nouvelle dégradation programmée des conditions de détention vient moins d'une heure plus tard : le toit de la prison est incendié, une aile complète sera détruite par le feu. La police fait appel à l'armée et aux Escadrons Spéciaux pour rétablir l'ordre.

Maintenant il pleut des préavis de grève des matons. Les grèves de matons se déclarent pour un oui ou pour un non: évasion, révolte, critique de l'extérieur, plaintes des détenus contre les violences des matons, émeutes,... Ces grèves à répétition sont un des problèmes qui polluent le débat sur la situation dans les prisons . Mais que réclament les matons ? Plus d'effectifs, plus de prisons (en Belgique il y a maintenant 8000 places pour 10 000 détenus, le plus grand nombre depuis des décennies), la suppression des conditionnelles. Tout cela en argumentant que c'est pour le bien de la société et ... des détenus ! Mais leurs arguments sont contradictoires, et ne posent pas le problème dans le bon sens. Il n'y aurait pas assez de places dans les prisons ? Mais, en même temps, l'idée de la liberté conditionnelle est attaquée depuis des années entre autre par les syndicats des matons.

En plus des actions des prisonniers, nous appelons à une manifestation nationale de solidarité pour soutenir leurs revendications:
- Halte à la violence des matons, aux humiliations et aux brimades. Démission des matons connus pour leur violence.
- Suppression de toutes les formes d'isolement.


Prison d'Ittre

- Démarrer automatiquement la procédure pour la libération conditionnelle au 1/3 de la peine pour tous les détenus
- Accès aux autres demandes des détenus : la diminution des frais de téléphone, des prix de la cantine, liberté d'organisation pour les détenus (par exemple, création des comités de détenus), meilleure bouffe,...

Nous demandons à tous ceux et à toutes celles qui soutiennent ces revendications de participer à la manifestation de solidarité et de développer la solidarité dans la rue avec tous les détenus en lutte . Et quelques soient nos idéaux, nous pouvons agir qu'à partir des situations concrètes.

Ce n'est pas parce que nous soutenons les revendications des prisonniers, que nous nous révoltons contre les tabassages et les conditions de détentions que nous luttons pour autant pour une « humanisation des prisons ». Les tabassages (même s'ils ne sont pas commis par tous les matons) et les conditions de détentions ne doivent pas être vus comme de simples irrégularités ou dysfonctionnements. Il ne s'agit pas de maladies que la prison elle-même pourrait endiguer à coup de réformes et de refinancements. Vouloir améliorer la prison, c'est encore rêver à une prison idéale. Or qu'est-ce qu'une prison ? Un lieu où « on paye pour une faute », où « on remet sur le droit chemin » (à coup de matraques s'il le faut), où on discipline, où on dresse ceux qui constituent une « menace réelle» pour la société et son ordre politique, économique et moral. Essayer d'améliorer la prison, c'est reconnaître une légitimité au pouvoir qui les construit pour se renforcer (et en mettant en place tout un appareil policier et pénale).

Nous voulons avancer un autre point de vue qui est l'abolition de la prison.

Premièrement, parce que la prison est un instrument de l'État pour détruire les conflits sociaux et la lutte sociale (pauvre contre riche ; opprimé contre oppresseur) dans son propre intérêt. Parce que les prisons servent à isoler et briser les personnes qui réagissent face à l'impuissance dans laquelle les plongent l'organisation de cette société et qui s'organisent pour lutter à leur manière contre le fatalisme de la misère généralisée.

En deuxième lieu, la prison n'est jamais une solution, même s'il s'agit de régler des problèmes de la vie quotidienne (par

exemple, les agressions sexuelles) que rencontrent tous et toutes. En effet, l'appareil de punition de l'État nous prive de la responsabilité et de la liberté nécessaires pour résoudre ces problèmes nous-mêmes.
En troisième lieu, la prison est une réflexion microscopique et concentrée de la domination, de l'augmentation du contrôle et de la discipline dans la société.

La prison est une institution où l'on prive les détenus de leur liberté, mais aussi de leur individualité et de leur volonté. C'est un système de discipline, forcé d'une part par la violence et la menace avec violence, et d'autre part par une hiérarchie stricte des faveurs et soumission. Par exemple, pour pouvoir acheter des aliments, il faut de l'argent. Pour avoir de l'argent, les plus favorisés et soumis peuvent travailler ; cela dépend entièrement de la décision et de la faveur des matons et de la direction pénitentiaire.

Dans ce sens, la prison se diffuse à tous les niveaux de la société: concrètement, par exemple l'instauration des bracelets électroniques et de la résidence forcée ainsi que l'augmentation du nombre de flics dans la rue, de vigiles dans les supermarchés et devant les portes des écoles, de caméras et de développements technologiques de pointe comme la carte d'identité à puce (et son évolution probable, la puce d'identité sous-cutanée), le passeport biométrique, la surveillance vidéo par satellites (allez voir le toit de votre maison sur Yahoo), autant de dispositifs permettant à l'État de nous surveiller partout et à tout moment .

La chape de béton qui étouffait les cris des prisonniers depuis plusieurs années commence à se fissurer. Il est temps de s'y insinuer pour que ces cris parviennent enfin aux oreilles de tous et de toutes et pour faire éclater les murs de toutes les prisons. Une première manifestation de solidarité pour briser le silence autour de la situation dans les prisons, des positions des détenus et des nôtres peut nous servir de «dynamite». La lutte contre la prison commence avec le développement de la solidarité avec les détenus ici dans la rue.

SOLIDARITE AVEC LES PRISONNIERS EN LUTTE
RASONS LES MURS
LIBERTE POUR TOUS ET TOUTES LES DETENU(E)S

Les prisonniers dans la rue!
prisonniersdanslarue@gmail.com

Actions de mobilisation pour la manif de 2 juillet

Mi mai
Quelques milliers d'affiches et tracts sont diffusés dans toute la Belgique pour mobiliser pour la manifestation.

Après le tranfert d'un Ringolévio vers la prison d'Arlon, une semaine plus tard des affiches de solidarité et des affiches dénonçant la violence des matons apparaissent à Arlon.

Fin mai
A Nivelles, Ittre et Tubize, des affiches sont collés aux centres-villes. Quasi tous les bâtiments officiels de la commune d'Ittre sont tagés en solidarité avec les prisonniers en lutte.

17 juin
Aux prisons d'Anvers, Hasselt, Gand, Merksplas, Ittre, Nivelles, Mons, Saint-Gilles, Forest, Louvain-Centrale et peut-être encore d'autres des tracts sont distribués pour la manifestation de 2 juillet.

22 juin
A Bruxelles, des compagnons et compagnonnes organisent une soirée d'information autour de la lutte contre la prison et de la solidarité avec les prisonniers. Une cinquantaine de personnes participent à la discussion.

24 juin
Aux prisons de Merksplas, Hasselt, Gand, Nivelles, Ittre, Arlon, Saint-Gilles, Forest, Louvain-Centrale, Mons,... des tracts sont distribués pour la manifestation de 2 juillet. La police essaie d'intimider plusieurs piquets avec des contrôles d'identité.



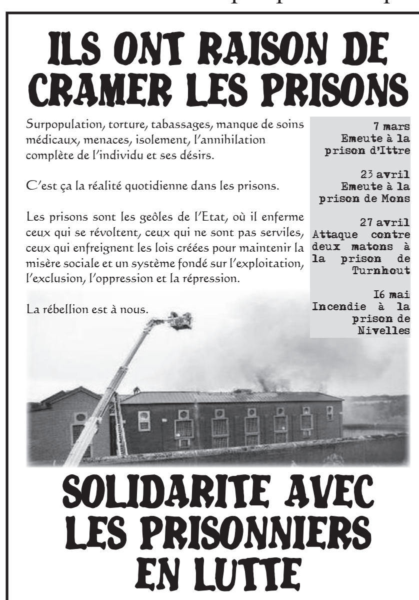
Deux attentats contre des matons de Bruges

Dans la nuit de 20 à 21 juin, à Oedelem, une cocktail molotov est jetée contre la maison d'un maton de la prison de Bruges. Pendant la même nuit, à Geluveld, une cocktail molotov est jetée contre la maison d'un maton qui travaille dans le centre fermé Le Refuge à Bruges. Des fenêtres sont brisées chez les deux maisons, les façades des deux maisons sont flambées. La prison de Bruges prétend qu'elle a eu des menaces d'avance.

Feu d’espoir à Nivelles

Ils ont raison de cramer les prisons

Le 17 mai, des prisonniers à Nivelles ont allumé un joyeux petit feu. Fin de l’après-midi le syndicat libéral avait décidé de commencer une grève. Pour les prisonniers cela veut dire: encore une aggravation des conditions en prison; plus de visite, presque plus de promenades, plus d’activité, même plus de douche. Les prisonniers ont raison de se révolter, avec tous les moyens qu’ils pensent nécessaires et efficaces.



L’aile 5000 de la prison de Nivelles a été complètement brûlée par le feu, même la cuisine et le refrigérateur. Quand le feu fût provoqué, les gardiens ont refusé d’ouvrir les celulles pour évacuer les détenus. L’armée, la police et les Unités Spéciales ont dû être appelés pour prévenir que les prisonniers brûlaient. À l’extérieur, les familles et les amis des détenus regardaient les yeux grands ouverts à le déploiement des forces et la manière dont leurs proches étaient traités. Ils ont crié et protesté, les prisonniers ne se laissaient pas faire non plus.

Les jours qui suivirent, plus de 70 prisonniers ont été transférés. Ceux qui étaient en congé furent libérés immédiatement. De cette manière l’incendie a mené quelques détenus à la liberté. Ceux d’entre eux qui étaient sur place ont évidemment salué leurs copains et cela leur a bien plu de voir la prison en flammes.

Le directeur de la prison de Nivelles a été viré entretemps. Il est peu probable que la seule cause ait été qu’il devait payé pour l’incendie. C’est surtout sous pression des syndicats, qui cependant étaient responsables de la grève. Les syndicats libéraux comme les chrétiens se sont contorsionnés pour défendre leurs privilèges et leur position incriticable. Ils ont même exigé plus de mesures de “sécurité” pour garantir le droit de grève dans le futur et réduire les prisonniers au silence. Les syndicats ont aussi refusé de s’excuser pour n’avoir pas voulu évacuer les détenus. Il est clair que pour les gardiens de Nivelles la vie d’un détenu ne vaut pas grand chose, et d’autant moins s’il s’agit des détenus qui n’acceptent pas d’être pris en otage par la cour, la prison et les gardiens.

7 mars émeute à Ittre, 23 avril révolte à Mons, 17 mai incendie à Nivelles. Cela a-t-il besoin de plus d’explications?

Lettre d’un Ringolévio dans une prison belge

L’incendie à Nivelles et les libérations conditionelles

Nivelles, la presse bien pensante, a fait ses choux gras de l’incendie qui a eu lieu à la prison de Nivelles. Au départ, c’est un mouvement de grève déclenché par le syndicat d’extrême droite se disant libéral et chrétien, on sait ce que veut dire ce mot. La raison est, que le directeur de la prison a tenu des propos insultants pour ces braves fachos. En effet, le directeur a osé leur dire: « N’oubliez pas que vous êtes issus des même couches sociales que ceux que vous gardez ! » Sacrilège pour les fachos et cathos culs bénis. « Commen moi le bon belge bien blanc de peau rempi de bière, être comparé aux bougnouls que je garde, ces sous-hommes, ces vermines! Ça non Môssieur! Ne me comparez pas à ça, je suis un vrai belge moi ! » Les détenus en ont ras-le-bol de ces grèves qui sont des atteintes aux détenus car il n’y a plus aucune visite, ni préau, ni douches. Dans ce pays, le service minimum n’est pas assure comme dans les autres pays européens. Avec une ministre gauche caviar qui se couche devant ces syndicates fascisant, ils ne peuvent que profiter de cet état de fait.

Donc, d’après ce que j’ai lu et entendu, un gars avec en yoyou, aurait balance sur le toît une sorte de cocktail Molotov, ce qui a entraîné un incendie spectaculaire. Ensuite, la presse s’est déchaînée! Je pensais qu’un représentant du barreau aurait enfin dit que la surpopulation pénale est dû à pratiquement l’arrêt des liberations conditionelles. Mais non, que dale, le silence. La ministre gauche caviar qui parle de prolonger le séjour des détenus en conge est en pleine contradiction; si les gars sont en conge prolongé qu’elle leur donne la conditionelle!

Pourquoi y a-t-il moins de conditionelles? C’est simple, les peines dépassant les 10 ans ont bien plus de chances de sortir au tiers que les peines inférieures à 10 ans et supérieure à 3 ans. La politique de la ministre est qu’un type qui effectue une grosse peine, avec la conditionelle et la mise à l’épreuve derrière, sera moins tenté par la recidive que le garcon ou la fille qui par exemple avec une peine de 5 ans sortirait au bout de 20 mois et qui est à ses yeux bien plus apte à récidiver que l’autre qui sur, par exemple, une peine de 20 ans aura plus de 12 ans de conditionelle. Suite à l’affaire de Nivelles, je n’ai pas entendu une seule fois que pour la surcharge des prisons, il fallait renforcer les liberations conditionelles. Si, le syndicat socialiste des matons le dit parfois, sans vraiment être convaincu.

Un Ringolévio dans une prison belge
20 mai 2006

Les grèves des matons et la mauvaise odeur du corporatisme

La prise en otage légale n'est pas une service

Les bourreaux de l'industrie de sécurité ne sont pas contents. L'aggravation de la répression tant estimée signifie pour eux malheureusement aussi une augmentation de la pression de travail et de l'insécurité en performant leur *fonction honorable.* Les mots d'ordre du projet corporatiste des employés de sécurité nous semblent familiers: il semble comme s'il s'agit vraiment d'un conflit social, d'un manque de personnel et de surpopulation.

A son de trompe les syndicats des matons lancent, par impuissance et par peur de leurs patrons, une prise en otage de masse de tous leurs clients de contrôle. Devant les objectifs du spectacle, nos chevaliers intrépides de la répression font la guerre à la noblesse avare en punissant collectivement les serfs. Un conflit technique sur la réalisation quantitative du marché de la sécurité est déguisé en lutte sociale; le but est clairement la normalisation du climat répressif actuel. A vrai dire, les deux partis sont d'accord, mais l'Etat doit limiter les coûts de l'aggravation de sa répression. Et les matons, eux, ils veulent plus d'argent de sang pour leurs *services neutrales* au pouvoir. Donc, il s'agit d'un simple conflit technique.

Mais bon, assez de ces stars du soap de répression. Nous avons fortement confiance que ce n'est qu'une question de temps avant que les employés et les gérants de la plus grande industrie de l'Etat vont se réconcilier dans leur spectacle. Pendant que les vautours du corporatisme jouent leurs rôles héroiques, les oubliés crèvent dans les geôles. Les *clients de contrôle* séquestrés sont deshumanisés dans le faux debat comme s'ils étaient les matières premières dans une processus de production éthiquement justifiée. Les gardiens des camps prennent en otage les habitants au lieu de leurs patrons, et pourquoi pas? Les syndicats chez Renault Vilvoorde ont quand même aussi saisie provisoirement des centaines de choses valables? Quatre roues ou quatre membres, c'est quoi la différence?

Si les gardiens d'un parc zoologique veulent reclamer des meilleurs conditions de travail, utiliseront-ils donc les conditions de vie des animaux comme moyen de chantage? Dans ce cas-là, la tempête de contestation spectaculaire serait inétouffable. Mais s'il s'agit des *bêtes* qui ont enfreint les lois, apparament d'autres normes éthiques sont en viguer. Les criminels sont des monstres qui doivent d'abord être quéri avant d'être libérés de leurs rôles de figurantes sourds-muets et veules.

LES GREVES DES MATONS FAVORISENT LA TORTURE ET DES CONDITIONS INSUPPORTABLES



Soyons toujours du côté des prisonniers en lutte

Nous ne pouvions pas nous appeler des anarchistes si nous nous réconcilierons avec ce spectacle honteux. A vrai dire, c'est clair comme eau de source. La prise en otage légale des prisonniers pour mettre en question le système est le contraire d'un conflit social. Il s'agit plutôt d'un corporatisme lâche pour redistribuer le gâteau entre les gérants et les employés sur le dos des détenus. Dans l'avenir, il n'y aura pas de manque d'emploi. Des nouvelles lois signifient des nouvelles *clients*.

Pour être clair:
1. La grève des matons n'est pas un conflit social mais une fête de répression sur les cadavres des pérsecutés.
2. La prise en otage légale n'est ni une service, ni un boulot, mais la terreur violente de l'Etat.
3. Présenter des êtres humains comme des objets utiles, comme des rouages remplaçables du processus de production est un fondamentalisme capitaliste pur sang.
4. A vrai dire, nous sommes tous et toutes des prisonniers du capital, même si bien de personnes n'y sont pas conscients.
5. La destruction de cette structure répressive est inéluctable.

Anarchist Black Cross Anvers

Ce text a été écrite et distribué pendant les grèves des matons en septembre 2005

Brèves des prisons belges

3 mai – Le syndicat chrétien ACV a retiré sa notification de grève pour les matons après un rendez-vous avec le ministre Onkelinx. Le ministre de la Justice a promis de installer deux nouvelles prisons pour des internés, à Gand et à Anvers. Le ministre a aussi declare qu'elle travaille sur l'extradition des condamnés qui n'ont pas la nationalité belge vers leurs pays d'origine. Maintenant, il s'agit de quelques dizaines de prisonniers.

9 mai – Le syndicat socialiste ACOD a écrit une lettre à ministre Onkelinx. Ils demandent plus de mesures disciplinaires contre les détenus qui résistent physiquement ou verbalement les matons, plus de garanties pour des futurs investissements dans la sécurité et plus de paiements des congés etc. L'ACOD menace aussi avec des actions locales si la situation "*ne s'améliore pas*".

10 mai – Maintenant, 9695 personnes sont séquestrés par l'Etat belge. Ses geôles saillissent car il *n'y a que* place pour 8311 détenus. aux bracelets Onkelinx veut combattre la surpopulation en enchaînant plus de gens électroniques et en majorant le nombre des "peines alternatives". En 2002, un peu plus de 18 000 de peines alternatives ont été proclamées, en 2005 c'était déjà 25 000.

19 mai – Après l'incendie à la prison de Nivelles les pompiers déclarent officieusement qu'il n'existe pour aucune prison belge un plan d'évacuation.

30 mai – L'Etat belge cherche 13 juges qui vont s'occuper à pleins temps avec le terrorisme. Au début ils parlent de cinq juges, mais ils ne peuvent pas supporter la charge du travail. 4 juges terroristes à Bruxelles, 3 à Liège, et 2 à Anvers, Gand et Mons.

31 mai – Le premier Verhofstadt a parlé avec son collegue marocaine pour voir s'il est possible d'extradire les prisonniers en Belgique qui ont la nationalité marocaine vers le Maroq pour purger leur peine dans ce pays

Llueve

Llueve, detras de los cristales,
Llueve y llueve.
Y desde el purgatorio de muchos hombres,
Cae fria la madrugada.
Solo con mis pensamientos,
Volvere a ver la mañana,
Recordando otros tiempos,
Donde de niño jugaba.
Ahora tras tanto cemento,
Se me apaga la mirada,
Tanto compañero preso,
Tantas vidas terminadas,
Perdientes de una misma cuerda,
Tanta prisión, tanta rabia.

Llueve, detras de los cristales,
Llueve y llueve.
Y otra vez fijo mi mirada,
En los muros, que una sociedad cobarde.
Levanto, de la nada.
Muros que encierran mil luchas,
Muros que ahogan mil palabras,
Muros para justificar,
Su justicia acobardada.
Muros que encierran el cuerpo,
Pere nunca nuestra alma.
Llega otra vez la mañana,
Ese brillo de claridad, que entra,
Como una espada en mi alma,
Que despierta aun mas mi odio,
Y alimenta aun mas mi rabia.

Llueve, detras de los cristales,
Llueve y llueve.
La soledad no es eterna,
Apenas quiza es nada,
Pero el recuerdo,
De los que ya no estan,
De hombres, mujeres luchadores,
Regresa hasta mi ventana.
Hipocrita sociedad,
Justicia ciega de ratas,
Que en nombre de su moral,
Juzgan, condenan y matan.
Llega otra vez la mañana,
Ya me despierta el carcelero,
Una marioneta, unser,
Sin vida propia, sin alma.
Volvere a escribir esta noche,
Es cura para mi alma,
Y homenaje a mis amigos,
Los que ahora ya no estan.

Roberto Catrino Lopez
Prison de Haarlem, décembre 2005

Procès en appel de nouveau remis

Messages de Nordin Benallal de la prison d'Andenne

Le 1 juin une 60-aine de personnes s'était rassemblée pour soutenir Nordin Benallal. Le 9 novembre 2005, Nordin a été condamné à 12 ans de prison pour tentative de meurtre contre un policier (en plus des 29 ans qu'il avait reçu pour des vols –sans victime). Nordin et son avocat ont été en appel, parce qu'ils jugent que sa culpabilité était acquise longtemps avant que le procès ait commencé. La presse et plus spécifiquement La Dernière Heure ont diabolisé Nordin pendant des mois ce qui a influencé sa condamnation. « Son procès fût bâclé puisque ni le juge ni le procureur n'ont pris en considération les arguments convaincants repris par la défense de Nordin qui démontrait de manière cohérente qu'il ne pouvait pas être l'auteur de cette fusillade. » dit sa sœur Samira présidente de l'asbl Déclik.

Le procès en appel a été reporté une seconde fois, cette fois-ci pour le 21 septembre. Il est donc clair que la cour n'est pas du tout pressée d'entendre la défense.

Nordin, lui, tient le coup à la prison d'Andenne. Il dénonce les prix excessifs dans la prison. Pour louer une petite télévision de 36 cm qui est très vieille et de mauvaise qualité d'image, il faut payer 55 euros (caution + télécommande) en plus de 20 euro par mois de location. Pour louer une moustiquaire qui est fabriqué par les détenus mêmes (!) il faut payer 40 euros alors que dehors cela coûte entre 5 et 10 euros. Pour louer une plaque chauffante qui fonctionne à peine c'est 7 euros par mois, pour louer un frigo, c'est la même chose : 13 euros par mois + 20 euros de caution. « Ici à Andenne les seuls mots d'ordre sont payer, payer ». Dedans c'est comme dehors, ce sont les riches qui gagnent. Ceux qui ont beaucoup l'argent peuvent se permettre des choses assez essentiels et tant pis les autres. Ce sont tous des punitions en plus de la privation de leur liberté, comme si cela n'était pas encore assez grave.

Nordin a enfin reçu son ordinateur après avoir insisté longtemps. Maintenant il peut plus facilement aider sa sœur à écrire un livre sur son parcours. Le livre s'agit de sa vie, où il a vécu, comment il a grandi, son parcours devant les tribunaux, comment il vit la vie entre les murs de la prison, etc. Depuis la prison Nordin aide aussi l'asbl Déclik.

Solidarité avec Nordin !
Solidarité avec tous les détenus qui résistent !

Samira appelle à une manifestation devant le Palais de Justice le samedi 16 septembre à 14h. Avec cette manifestation elle veut dénoncer la stigmatisation et la justice à deux vitesses.

juin 2006, de la prison d'Andenne

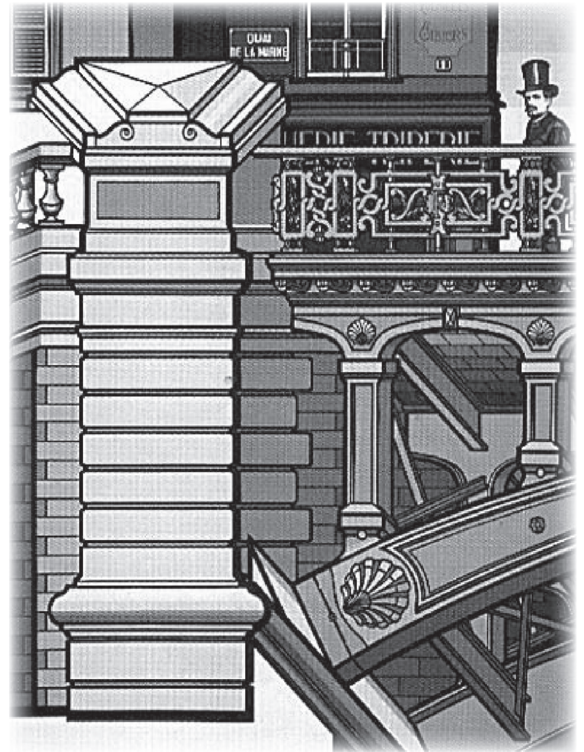
Appel de Nordin aux co-détenus

Via La Cavale, Nordin se dirige vers les autres détenus. Récemment il a été mis sous régime strict parce que son voisin avait inventé des choses sur lui. Après quelques mois la vérité est apparue et il était clair que son voisin l'avait dénoncé pour un simple paquet de tabac. Entre-temps Nordin a quand même fait un mois de régime strict. Sous prétexte de cet incident Nordin incite à plus de solidarité entre les détenus pour qu'ils ne

« collaborent pas avec un système qui trouve normal de condamner des gens à des peines humainement impossibles à effectuer et à un système carcéral qui se sert de la misère de ses détenus pour en faire des balances ou des toxicomanes. »

Témoignagne depuis la prison belge

Transfert d'Ittre via Forest à Arlon



Avant de venir à Arlon, je suis donc passé par Forest, c'est plein à craquer, les mecs à 3 par cellule avec matelas au sol. Comme il n'y a plus de place à St Gilles, les malheureux restent à Forest dans des conditions de detention deplorable avec pour seule activité, un préau d'une heure par jour, une cantine bidon et des coups poing dans la gueule si le type se révolte. A Fresnes, la prison dite la plus dure d'Europe, les gars ont 4 heures de préau par jour, 3 fois de sport muscu ou foot, accès à la bibliothéque, à la ludothèque, cours… C'est pourtant une maison d'arrêt de plus de 2500 détenus. Alors que Forest c'est actuellement 680 détenus pour 550 places.

A Arlon, il y a moins de tention qu'à Ittre, Arlon est la prison où l'on y envoie les mecs qui emmerdent les directions d'Ittre, Jamioules, Verviers. Effectivement, c'est plus cool, mais en fait hypocrite. Les matons font tout par en dessous. Tu n'as pas le droit de faire entrer des CD ou cassettes, tu es limité dans les fringues. Les tenues pénales sont complètement pourris, les draps aussi. Tu n'as aucune activité à part les préaux. C'est le régime de maison d'arrêt. Peu de travail. Pour le telephone, c'est la galère. Tu n'as pas les portes ouvertes sauf pour les travailleurs. C'est très très limité. Là il est vrai que nous sommes loin du régime d'Ittre (qui si un jour l'on vire la direction, ce sera l'embellie). En fait Andenne que est la meme taule qu'Ittre, les mecs sont ouverts. C'est quand meme incroyable que pour effectuer sa peine, on rest dans un régime de maison d'arrêt. Il n'y a aucune structure de reinsertion. Pas étonnant que la récidive y soit le triple qu'en France. Pas d'éducateur, aucun service social compétent, Commision de Surveillance à la botte des directions. Ici le directeur, un brave type qui est assez cool mais te fait comprendre qu'il ne peut rien faire. Qu'il n'a aucun moyen, ce qui est vrai. Même pas une table de ping-pong. Quand tu expliques aux détenus le régime des centrals ou certaines maisons d'arrêt en France ou en Espagne les mecs ne te croient pas, ils ont tellement l'habitude de subir ce régime moyenâgeux. Eh oui, en Espagne en en France les détenus ont lutté et luttent pour des conditions meilleures, ces choses ne tombent pas du ciel juste comme ça hein, il faut lutter quoi.



Tu prends simplement le fait d'avoir un PC. Dans ce pays, un PC en prison, c'est pour eux dangereux alors qu'en France on le développe au maximum car c'est bon pour la reinsertion. Ici non, le mec qui possède un PC est déjà considéré comme un emmerdeur, un mec douteux qui peut les emmerder. Pour leurs petits cervaux, un mec avec un PC est instruit! Ne pas oublier que l'on recrute les matons avec le niveau français du certificate d'études primaire! En France, c'est BAC+2.

Ici, malgré comme partout dans les prisons belges, il n'y ait qu'un repas incomplete par jour, la bouffe y est cent fois meilleure qu'à Ittre. La directrice a été formée par le directeur d'Ittre. Il reste d'ailleurs les traces de ce sinistre individu. Un système de sécurité complètement débile à la Fonck (le directeur actuel d'Ittre): les grilles partout plus qu'il n'en faut. La salle des parloirs est sans aération, y s'entassent plus de 40 personnes, une odeur terrible se degage, il y fait une chaleur pas possible, faute d'aération. J'ai l'impression qu'à Ittre, la direction a des credits à gogo, mais ici, rien, ils n'ont même pas de quoi habiller correctement les détenus alors qu'à Ittre il y a des immenses stocks de fringues. Déjà, la Bélgique qui ne cesse de copier sur la France devrait au moins supprimer les tenues pénales.

Un détenu Ringolévio
28 mai 2006

Le régime de torture espagnole souffre un coup

Extradition de Roberto Catrino Lopez rejetée

Le vendredi 26 mai, la cour néerlandaise a décidé de rejeter pour l'instant la demande de l'État espagnol pour l'extradition de Roberto Catrino Lopez vers l'Espagne.

Roberto fût acclamé cordialement par un petit groupe de camarades, qui se trouvait dans la tribune publique derrière des vitres de sécurité. Le juge n'a pas apprécié et a ordonné le silence pour le reste de l'audience sous peine d'une intervention des trois gardiens qui se trouvaient entre les sympathisants. Le Ministère public a directement demandé de reporter l'affaire car il n'avait pas encore reçu suffisamment d'information de la part des autorités judiciaires espagnole. Il proposait de reporter l'audience à plus tard, quand il aurait reçu plus de documentation.

L'avocat Victor Koppe, qui assiste Roberto juridiquement, ouvra son argumentation d'une manière semblable ; lui aussi n'avait pas reçu suffisamment de temps et d'information pour pouvoir bien préparer l'affaire. À part cela, il cita encore quelques autres arguments pour remettre en question la façon dont la justice espagnole agit. Roberto a commencé une condamnation de 18 ans en 1991, et devait être relâché en 2003 aux deux tiers de sa peine effective, comme cela est habituel en Espagne comme aux Pays-Bas. Cependant, Roberto n'a reçu son premier congé qu'en avril 2005, dont il n'est jamais revenu. Koppe demanda aussi pourquoi Roberto n'était pas entré en considération pour cette libération, et en revanche,avait dû rester en prison 2 ans de plus. Il a émis l'idée que ceci pourrait être une conséquence du fait que Roberto a participé à plusieurs grèves de la faim et actions de protestation dans différentes prisons. Son esprit de révolte vis-à-vis du régime FIES inhumain pourrait être une raison pour lui refuser la libération aux deux tiers. Le fait que Roberto soit passé devant un juge pour cela ou si l'administration pénitentiaire a décidé indépendamment n'est pas clair, car aucun document de ces conclusions n'est apparu jusqu'à présent. D'après un arrêt récent de la Cour Européenne, il n'est plus admis de détenir des personnes via une manoeuvre administrative ou politique.

De plus, la condition de santé de Roberto est instable ; il a dû être hospitalisé récemment. Initialement, il s'agissait d'une gastrite non soignée, mais après s'être aggravée en une double pneumonie on a constaté qu'il était séropositif et qu'il avait besoin d'aide médicale. Le traitement lacunaire de l'établissement pénitentiaire de Lelystad où il était à ce moment-là (et où il est retourné après son hospitalisation) laisse beaucoup à désirer.

Après s'être retirée pour délibérer, la cour est revenue directement au jugement. La cour ne voulait pas suspendre l'affaire, parce qu'ils leur semblaient très improbable que les autorités judiciaires espagnoles aient mis leurs affaires en ordre deux mois plus tard quand l'affaire aurait lieu de nouveau. « Ce genre de conventions salissent votre et notre agenda, messieurs dames [d'Espagne] cela ne peut se passer ainsi ! ». Le Mandat d'Arrêt Européen a donc été rejeté, et si les autorités espagnoles veulent encore quelque chose, ils n'ont qu'à le demander une nouvelle fois.

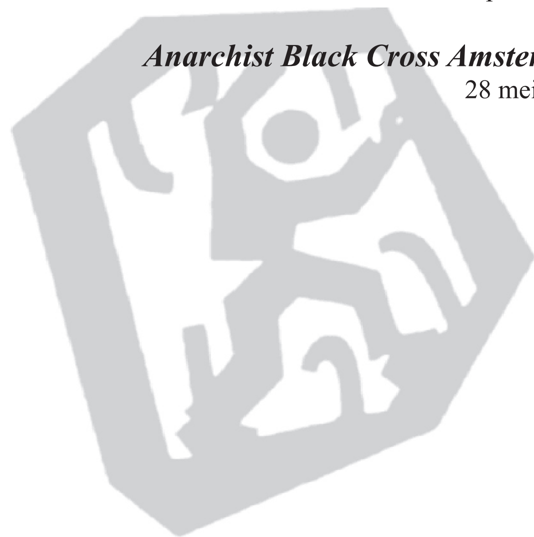
Koppe demanda si un procès-verbal sera fait sur cette affaire (une note officielle de ses questions et remarques), mais cela ne se fera pas, ce qui veut dire que l'audience (portant sur le contenu) n'a jamais eu lieu. Si cette affaire se présente une nouvelle fois (pour une nouvelle demande d'extradition), ils seront entendus comme pour la première fois.

La cour de justice a de nouveau contribué à la « quote-part de prestige » qu'elle doit maintenir en traitant, jugeant et clôturant une affaire le même jour. Espérons que ces Mandats d'Arrêts Européen pourront encore être rejetés si facilement, mais malheureusement cela n'est pas toujours aussi facile. Comme adieu, une banderole fût déroulée avec les mots :

LES MALADES À L'HÔPITAL !
LES PRISONNIERS DANS LA RUE !
LIBERTÉ POUR ROBERTO !

C'est une petite victoire que l'Espagne aie été ridiculisé quelque peu aujourd'hui et que Roberto ne soit pas extradé pour l'instant. Mais la liberté est encore très loin **:** à bas les murs des prisons !

Anarchist Black Cross Amsterdam
28 mei 2006



Collage sur le Consulat des Pays-Bas

Ce soir, nous avons collé des affiches sur la face du Consulat des Pays-Bas à Gand contre l'extradition du prisonnier anarchiste Roberto Catrino Lopez.

Aujourd'hui, le 26 mai, le tribunal d'Amsterdam décide l'extradition de ce prisonnier espagnol. Nous n'acceptons pas que Roberto doive retourner à la solitude et aux maltraitements dont il a déjà souffert 15 ans. D'autant moins parce qu'on vient d'apprendre qu'il est incurablement malade.

Notre solidarité traverse tous les murs et toutes les frontières qui sont construits autour de nous!

Les malades à l'hôpital, les prisonniers dans la rue!

La Mer Noire
26 mai 2006

Maintenant je sais pourquoi je suis où je suis
pourquoi ils m'enferment et me cachent
pourquoi ils mentent pour me condamner
et pourquoi ils font d'une miette une montagne

Maintenant je sais pourquoi tant d'individus meurent isolés
parce que des autres vivent effrayés,
pourquoi ils ont créé ce systeme semblant une annonce
publicitaire.

Maintenant je sais que rien n'est comme ils nous racontent,
qui notre propre point de vue clarifie tout
que la Verité – avec majuscule – est une mensonge.

Maintenant je sais que je ne baisserai jamais la tête,
que je ne diserai jamais comme un mouton "oui monsieur",
que je ne parlerai qu'avec mes égales…pendant que nous faisons
de la vie une Révolte d'Amour.

Maintenant je sais que les Géants ne sont pas des Moulins,
que les Quichotes sont des Fous Miraculeux
que les Dulcinea's ne veulent plus être des Visions
mais des Miliciens Ardents.

Maintenant je sais pourquoi les choses sont
comme elles sont
et moi, je suis qui je suis.

Gabriël Pombo da Silva
9 août 2004



Ainsi j'exprime ma Solidarité
Avec un pas solide qui ne recule pour
rien et un sourire large et clair
Avec un coeur doux qui se révèle
devant un compagnon
Avec une main tendre et l'autre
armée

Ainsi j'exprime ma Solidarité
Gagnant en chaque bataille un peu
plus de la précieuse Liberté

Gabriël Pombo da Silva
Août 2004

Gabriël Pombo da Silva...
Journal et pensées d'un délinquant...

Gabriel Pombo da Silva partage ses expériences et ses idées depuis la prison de Aachen (Allemagne) dans un livre dans le style typique du compagnon Gabriel. Le livre est une co-édition entre l'Assemblée contre les prisons de Barcelone, Ediciones Conspiración, Editorial Klinamen et Individualidades anarquistas Solidarias.

Cette édition est le fruit d'un effort entre différents collectifs de toute l'Espagne qui luttent chaque jour contre les prisons et les structures capitalistes.

Le contenu du livre: un prologue par Carol, suivi par le journal et pensées d'un délinquant et les arresations à Aachen.

Gabriel Pombo da Silva est un anarchiste connu de 36 ans qui a passé 20 années en prison dont 14 années dans le régime d'isolement mal famé FIES. En octobre 2004 il s'est envadé de la prison de Nanclares de Oca (Langraitz) et est parti loin d'Espagne. Gabriel est un des rebelles sociaux qui luttent depuis des années contre les conditions brutales, l'isolement, la torture et les maltraitements dans les prisons espagnoles.

Carol est une des six anarchistes qui furent arrêtés le 16 septembre 2003 à Barcelone, cinq d'eux ont été incarcérés et une sixième personne a pu sortir après avoir payé une caution de sous conditions. Les compagnons sont inculpés d'appartenir à une "bande armée", l'envoi d'une lettre piégée au Consulat de Grèce à Madrid en solidarité avec les "sept de Thessalonique" etc. Ces personnes étaient actives et cela est gênant. Avec leur trajet de lutte pendant des années contre l'Etat et la Société-carcérale aux deux côtés du mur. Une septième personne a aussi été ammenée davant la cour mais celle-ci a pu se fuir avant l'Etat l'a pu séquestrer. Le procès est fini, mais ils attendent encore la confirmation de leur peine. Quarte entre eux risquent 7 années de prison.

Vous pouvez commander ce livre chez Editorial Klinamen (186p, espagnol, 5.5 euro): www.klinamen.org

Arrête la prise en otage de Laurent Jacqua

Les malades dans les prisons... ça suffit!

Cela fait vingt ans que Laurent est prisonnier du monde carcéral. Dès 1984 il apprend qu'il est séropositif, dés lors son combat pour la liberté de mourir en homme libre a commencé. Une lutte acharnée qu'il raconte dans son livre « la guillotine carcérale (Editions Nautilus) », ce titre exprime a lui seul la barbarie de l'institution pénitentiaire.

Aujourd'hui Laurent est condamné à trente ans pour vols de banques et évasions, sa date de libération est fixée à janvier 2021. Autant dire qu'il est condamné à la peine de mort alors que celle-ci a été abolie en 1981.

En 1996 la maladie s'est déclarée, une pneumocystose aiguë a faille l'emporter alors qu'il se trouvait en quartier d'isolement, il échappe à la mort de justesse grâce à l'arrivée des trithérapies, ce qui n'a pas empêché son retour en Q.I. (Quartier d'Isolement) durant des années.

C'est dans les prisons que s'expriment, sous les formes les plus variées, l'oppression et la répression d'un état sur une catégorie d'individus privés non seulement de liberté mais aussi de leur dignité. De nombreux rapports en font état depuis des années sans que cela change quoique ce soit. L'indignation des responsables politiques reste comme toujours lettre morte. Personne n'ose toucher au sujet « prison » de peur sans doute de se salir les mains ou de passer pour un laxiste auprès de l'électorat, et puis, après tout, le sort d'un prisonnier est-ce que ça compte vraiment auprès de l'opinion publique ?

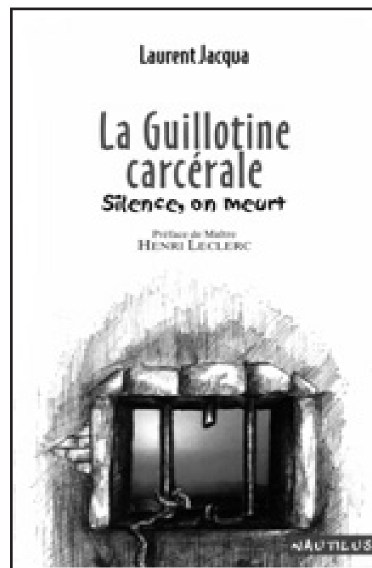
La loi Kouchner permet une suspension de peine, Laurent en a fait la demande même si cela lui sera refusé à cause de son état de santé passagèrement amélioré, il compte demander sa libération refusant de sortir agonisant. Nous demandons la liberté pour tous les autres prisonniers malades et pour Laurent en particulier.

Tu peux écrire Laurent:
Laurent Jacqua
9959 3G MC
BP 41
03401 Yzeures

Tu peux signer la petition:
sur le site : http://www.prison.eu.org
ou par mail : redaction:@banpublic.org
ou par courrier : Ban public (adresse postale) 12 Villa Laugier 75017 Paris

Extraits de la Guillotine Carcérale de Laurent Jacqua

Un livre passe-muraille



« L'administration pénitentiaire, les ministères de la Justice, de l'Intérieur n'apprécient pas les témoignages directs de ceux qu'ils maintiennent derrière les barreaux. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour décourager les efforts faits en ce sens. » (Leïla Jacqua)

Le 14 mars 1998, à 11h 35, Laurent rencontre Leïla et c'est le coup de foudre. Oui, bon, rien de bien exceptionnel me direz-vous… Vous avez raison : cela se passe banalement à Fresnes, Leïla est banalement une visiteuse de AIDES et Laurent, à 32 ans, a déjà passé banalement près de 12 ans en prison. Incarcéré à 18 ans, condamné une première fois à 10 ans de réclusion, malade du sida, Laurent Jacqua est un rescapé, un rescapé de la machine à détruire carcérale.

En 1996, atteint d'une pneumocystose aiguë, pesant seulement 48 kilos, n'ayant plus que huit T4, il a échappé d'extrême justesse à la mort :
“ Je maigris à vue d'œil et je sors de moins en moins en promenade ; je reste allongé à regarder la télé durant des jours et des nuits entiers. Ils ont décidé de me la laisser, sans doute pour avoir la paix. Je peux crever en silence !... (...) Je ne dors plus, je ne mange plus, je meurs, j'agonise et je n'ai plus de force, de résistance. (...) Début août, personne ne s'inquiète, je meurs en cellule seul comme un chien. (...) Il faut que j'en finisse rapidement, que je parte d'un seul coup, que je tue cette angoisse et ces démons qui viennent me hanter de toutes parts. Je me prépare une corde, je ne veux plus souffrir ainsi, je veux en finir une bonne fois pour toutes (...)”

La Guillotine carcérale est un témoignage essentiel sur le système de destruction qu'est la prison. Plutôt que le reprendre et le commenter, nous préférons donner une place à la parole de Laurent Jacqua :

QI (Quartier d'Isolement)
« Un médecin du CISIH (2) (spécialiste du sida) ne faisant pas partie de la MA [Maison d'arrêt] de Nantes me confirmera que je suis passé très près de la mort (…). Vu mon état de santé, il établira un certificat médical demandant ma sortie de l'isolement. Les syndicats de matons s'opposent à cette sortie, leurs discours ne changent pas : «Il s'est évadé en prenant un de nos collègues en otage…».
Finalement, la direction demandera au médecin de la prison d'établir un autre certificat médical attestant que mon état est compatible avec mon maintien au QI. (…) À cause de ce certificat, je resterai à l'isolement. «

Mitard

« Fresnes, prison d'un autre âge. L'une des plus dures sur le plan disciplinaire. Je me retrouvais au mitard, en quelque sorte la prison de la prison. Un cachot immonde, royaume du silence et de la pénitence. Gare aux troublions, les coups y sont aisément distribués. Et si cela ne suffit pas, c'est à poil, arrosé à la lance d'incendie, que l'on est calmé. Une fois qu'ils y ont goûté, les candidats à la récidive ne sont plus nombreux.

C'est au sein de ces geôles que l'on apprend à endurer la dure réalité du «non-droit». C'est le royaume de l'arbitraire, où vos droits ne sont tolérés qu'au minimum. Cela au bon vouloir d'une administration pénitentiaire souveraine et dictatoriale. Citoyens à la conscience endormie, philosophes de la libre pensée, intellectuels et débatteurs de salon, peuple naïf dont la candeur m'étonnera toujours, venez goûter à vos prisons, à vos cachots, comme instruction civique !

Venez-y passer seulement vingt-quatre heures et méditez sur les mensonges dont on vous abreuve. Vos principes, vos idéaux s'écrouleront d'eux-mêmes et que vous restera-t-il ? ”



Longues peines

« Je suis à Saint-Maur depuis le 1er octobre 2001, c'est un immense cimetière de vivants mort-nés qui errent de-ci de-là… (…) Drôle d'impression que donne cette centrale, c'est un zoo où meurent des hommes usés par les années de prison, certains autres sont emportés par la folie et les névroses, c'est un véritable hôpital psychiatrique ou un laboratoire expérimental sur le comportement humain… (…) ll y a des «perpète» à la louche, des longues peines à la pelle et pour tous, derrière les hauts murs, dehors, là-bas, ce n'est que du néant. Il n'y a plus d'avenir, plus de liberté, plus d'espérance… «

Transferts

« Au déjeuner, ma porte s'ouvre : - Préparez votre paquetage, vous êtes transféré ! Voilà, le tourisme pénitentiaire commence et je ne sais pas quand il se terminera. Cela fait partie du travail de démolition, de déstabilisation du détenu. Tous les DPS [Détenus Particulièrement Surveillés] sont transférés ainsi afin d'être brisés, isolés encore plus. À l'époque de l'esclavage, on coupait la moitié du pied des esclaves évadés que l'on reprenait. C'est le même principe sauf qu'aujourd'hui, la barbarie a fait de la chirurgie esthétique, c'est avec une gueule d'ange qu'elle torture les gens sans les toucher. Le but, c'est de détruire l'esprit : c'est ce qu'il y a de plus précieux en l'homme. C'est pire que l'amputation à mes yeux. «

Suicides

« Ne serait-il pas temps d'en finir une bonne fois pour toutes ? Des idées noires viennent m'assaillir en m'indiquant une sortie rapide, une fin de partie définitive… Dans ces culs-de-basse-fosse, on y pense tous un jour ou l'autre. Certains passent à l'acte et se suicident. Ce dont on ne se rend pas compte, c'est qu'en vérité c'est l'organisme carcéral qui vous digère et qui a votre peau. On est en fait affaibli par le travail de sape de l'administration pénitentiaire qui a fini par détruire le mental, la volonté et la combativité. Une sorte de lobotomie contre la révolte. C'est une mécanique bien étudiée et bien huilée. «

« L'organisme carcéral, lui, a tout son temps pour annihiler toute résistance, c'est une machine à broyer les hommes, ce n'est qu'une question d'années… «

Laurent Jacqua

Extraits de La Guillotine Carcérale

Vous pouvez commander ce livre chez Editions Nautilus



Vive les mutins condamné par un tribunal français

“Détruisons tous les centrales de sécurité...”

Le 23 mai 2006 le tribunal de Paris a condamné l'animatrice du site Vive Les Mutins à une amende de 3000 euros, 1 euro d'indemnisation à l'Etat française et la publication du jugement dans les journaux.

L'animatrice a été condamnée parce qu'elle a exprimé sa solidarité avec les mutins qui ont cramé les ateliers de la prison de Clairvaux en 2003 et avec tous les autres prisonniers en lutte.

Sa condamnation est basée sur les textes du site qui appelaient à détruire tous les centrales de sécurité, de saboter et de brûler les prisons. Elle dénoncait la violence des matons et décrirait les matons comme des porcs.

Solidarité avec notre compagnonne condamnée!

La continuation de la lutte est leur cauchemar le plus grave!

Brèves de l'Italie

4 mai 2006
Nouvelle vague de répression contre les eco-anarchistes d'Il Silvestre

Le 4 mai 2006 dix anarchistes d'Il Silvestre à Pise sont arrêtés sous l'ordre du procureur Angela Pietroiusti de Florence, qui a également mené la fameuse enquête contre le COR (voyez La Cavale n°1). Ils sont accusé de conspiration (article 270 bis, délits associatifs), de possession d'explosifs, et attaque contre l'infrastructure publique. Six d'entre eux sont enfermés, tandis que les autres sont mis sous résidence surveillée.

13 mai 2006
Giuliano et Doriano encore enfermés

Ces deux anarchistes ont été arrêtés et accusés d'une attaque contre un bureau d'un parti politique. Le 13 mai, ils sont transférés vers différentes prisons et mis en isolement. On ne sait pas quand leur procès commencera.

1 juin 2006
Transferts des eco-anarchistes arrêtés.

Encore cinq anarchistes, arrêtés le 4 mai à Pisa sont en prison. Ils sont tous transférés vers des endroits perdus de l'Italie. Entre-temps, il est officiellement annoncé qu'ils sont accusés d'avoir dynamité un pylone d'éléctricité en septembre 2005, comme acte de résistance contre l'énergie nucléaire.

LA LUTTE CONTRE LES CAMPS D'ASILE ET LES DEPORTATIONS DEVANT LE TRIBUNAL

Il y a un an, le 12 mai 2005, 5 anarchistes sont arrêtés et encore 13 sont mis sous investigation à Lecce, dans le sud de l'Italie, en cours de l'opération « Nottetempo ». Ils ont été inculpés d'« association subversive contre l'ordre démocratique » (article 270bis du code pénal italien), provision qui est toujours employée afin de réprimer toute tentative de réagir à l'atroce système basé sur l'exploitation. Les accusations spécifiques à leur encontre – cela veut dire les méthodes de ce projet subversive non-existant – sont de dommages insignifiants causés à un nombre des bancontacts de la Banca Intesa (où la fondation catholique Regina Pacis, gestionnaire du camp de détention de San Foca, tenait ses comptes), quelques tags sur les murs, quelques coups de fil « menaçants », une des portes de la basilique de Lecce endommagée par une incendie et l'interruption de deux tuyaux de pétrole Esso (qui ont été cibles des sabotages dans toute l'Italie à cause de la responsabilité de l'Esso dans le génocide en Irak.)

Toute personne qui se considère antiraciste ne pourrait pas ne pas être d'accord avec les actions susmentionnées ; il est non pertinent si nos compagnons les ont réalisées ou pas.

Cette opération qui fait partie d'une répression plus vaste que Pisanu (l'ex-Ministre de l'Intérieur) a lancé contre les anarchistes au niveau national, se trouve dans un contexte local particulier où les puissants, impliqués dans un mélange turbide de pouvoir politique, clérical et mafieux, demandent le silence des individus qui, armés de détermination tenace, ont perturbé leur sommeil.

Les anarchistes persécutés étaient tout au long des années passionnément engagées dans une lutte sans réserve contre le camp de détention des immigrants (CPT) à San Foca qui se trouve sous l'administration de l'Eglise et gestionné par un prêtre, le père Cesare Loderseto, le bras droite de l'archevêque. La solidarité aux immigrants persécutés, emprisonnés et déportés et l'opposition radicale à tous les CPT (dénoncés pour ce qu'ils sont, des camps de concentration modernes pour les immigrants sans permis de séjour) et aux actes de violence perpétrés spécifiquement dans le camp de Lecce, ont autant dérangé les administrateurs et les collaborateurs de celui-ci qu'il est devenu évident que la mafia locale aurait menacé les anarchistes.

Apparemment, le prêtre-maton était trop pressé d'assurer que ses méfaits ne s'émergent pas et il était terrifié. Mais la mafia n'est pas intervenue de façon directe ; le prêtre a attendu et sa patience a été récompensée. Très peu avant les arrestations, le CPT a dû fermer à cause des révoltes et des protestations continues qui déclenchaient à l'intérieur et à cause de l'indignation publique (seulement éphémère) provoquée par les nouvelles des violences infligées par le prêtre chef administrateur ; ce dernier a été inculpé et arrêté (bien sûr seulement pour quelques jours) après être inculpé d'extorsion, enlèvement, détournement des fonds, perpétration de violence privée. La vengeance a vite suivi : un mois plus tard, les anarchistes ont été arrêtés et une campagne médiatique a été lancée à leur encontre. La double attaque de l'Etat – contre le père Cesare d'un côté et contre les anarchistes de l'autre – a donné à certains une impression d'une « attitude démocratique » quant à l'intervention du pouvoir judiciaire ; comme si c'était une question d'ennemis de dignité égale se battant des côtés opposés (voir révisionnisme historique).

Le père Cesare Lodeserto est à présent administrateur de plusieurs centres en Moldavie, une région d'importance cruciale en Europe en ce qui concerne le trafic d'armes, de drogues et d'organes et où sa fondation est la seule organisation à laquelle le gouvernement local permet de fonctionner. Il peut toujours être vu marcher dans les rues de Lecce escorté par la police et par une bande de prêtres. Il est salué de tous les partis institutionnels.

Un an est aussi passé pour les anarchistes arrêtés qui sont soit emprisonnés soit sous résidence surveillée en attendant la fin du procès (détention préventive). Deux parmi eux sont continuellement tranferés à et de la prison de Voghera à la prison de Lecce afin d'assister aux audiences publiques, trois autres sont sous résidence surveillée (une compagnone liberée sous caution en août va être mise de nouveau sous résidence surveillée étant donné que la Cour de Cassation a accepté l'appel déposé par le procureur).

Le procès qui a – pas du tout par hasard - commencé précisément le moment où le délai de la détention préventive était presque expiré, se déroule depuis le 19/1/2006.

Les audiences publiques se succèdent en discutant des questions bureaucratiques, formalités et ajournements : il s'agit des stratagèmes cyniques et astucieux pour tenir les compagnons en prison. Il suffit d'assister à n'importe quelle de ces audiences pour se rendre compte qu'il s'agit d'une parodie interprétée en complicité de différents puissants impliqués.

Contre l'Etat, L'Eglise et la Mafia
Ennemis de tout type de racisme.

LES GOUVERNEMENTS PASSENT



LES FILS BARBELÉS RESTENT

NON AUX DEPORTATIONS CAMPS D ASILE FRONTIERES

Procès et solidarité à Lecce...

Deux audiences de l'opération Nottetempo contre les anarchistes de Lecce ont eu lieu le 2 et le 5 mai 2006. Ils furent arrêtés il y a un an. Comme d'habitude, le jury a gaspillé bien de temps pour des questions bureaucratiques. A la fin de l'audience du 5 mai cependant une vraie discussion a commencé. La procureur Lino Giorgio Bruno posait que "l'association subversive" pour laquelle nos camarades furent arrêtés existe encore. Il a ajouté que Salvatore, Saverio, Christian et Marina sont les fondateurs de l'association, tandis que les autres sont des simples membres. Quand l'audience fût finie, les 7 camarades ont enlevé leurs t-shirts et ils ont montré d'autres t-shirts. L'avant formait LIBERTI SOBITO (liberté maintenant) et l'arrière formait NO CPT (pas de centres fermés). Depuis leurs cages Salvatore et Saverio ont bien aimé le show, cependant elle n'a pas été appreciée par le juge.

Pendant cette semaine, d'autres actions de solidarité ont eu lieu:

3 mai – Le bâtiment de la Croix Rouge fût occupé pendant quelques minutes. Des banderoles sont attachées aux balcons et des tracts sont distribués à l'intérieur aux travailleurs et dehors aux passants. La Croix Rouge est responsible de la gestion de différents camps d'asile (CPT) en Italie. Le même soir, quelques anarchistes perturbent une conférence de Marco Travaglio (un journaliste connu de gauche) à Casarano, le village où Marina est placée sous surveillance à domicile et Salvatore emprisonné. Des tracts ont été distribués et un camarade a expliqué la raison de leur action.

4 mai – Les prisonniers de Borgo San Nicola à Lecce sont salués par un groupe d'amis bruyant qui s'était rassemblé devant la prison.

5 mai – Manifestation de solidarité dans les rues de Lecce

6 mai – Des anarchistes perturbent un grand événement catholique sur la Piazza Duomo à Lecce en présence de Francesco Ruppi, l'archevêque d'Otranto, le parton Cesare Lodeserto (ancien directeur de Regina Pacis) et Angelo Sodano, le bras droit du pape. Des milliers de flyers avec des slogans contre le CPT et l'église ont été balancés dans le public. Quelques camarades exclament leur rage à l'aide d'un mégaphone contre Ruppi, Lodeserto et tous les autres gardiens.

Le sixième épisode de la fiction sur le procès des anarchistes arrêtés à Lecce en mai 2005 s'est conclu.

La première chose que le président a décidé fût d'interdire l'accès au tribunal pour toute la durée du procès a cinq personnes qui la fois précédente avaient salué les compagnons « d'une manière qui portait des connotations politiques » (le poing serré) et portaient des t-shirts qui, en rang, formaient l'inscription « liberi tutti » (liberté à tous) et « no cpt ».

Dans la deuxième partie de l'audience, le public a pu jouir du spectacle hilarant offert par le duo composé du chef de la Digos et du Procureur qui lui posait de petites questions partiales/discriminatoires. Ce dernier, obstinément intentionné de démontrer la dangerosité sociale des inculpés, poussait névrotiquement le témoin à déclarer ce qu'il ne pouvait [savoir] ni ne savait en le laissant donner l'impression de l'étudiant mal préparé.

2 juin 2006

A l'école de police à Fossano, deux bombes artisanales explosent. La Féderation Anarchiste Informelle revendique cette attaque comme réponse à l'augmentation de la répression.

10 juin 2006

A Torino, des antifascistes et anarchistes manifestent en solidarité avec les compagnons et compagnonnes dont le procès commence le 27 juin. Dix compagnons sont accusés de dégâts et perturbation de l'ordre publique, deux autres de complicité aux émeutes en solidarité avec des immigrés insurgés qui étaient enfermés dans le camp d'asile à Torino

20 juin 2006

Une anarchiste devant le tribunal pour blessures aux flics.

Le 20 juin, la première audition du procès contre l'anarchiste A.F. a eu lieu à Viterbo. Elle est accusée d'avoir provoqué des blessures à deux flics. Quand elle faisait des tags en solidarité avec les anarchistes arrêtés le 27 juin 2004 et accusés de plusieurs attaques explosives contre des bâtiments officiels, deux flics sont venus la déranger. En essayant d'échapper, elle leur a donné un coup avec sa casque de motocycliste. La prochaine audition aura lieu le 23 octobre 2006.

Le chef de la Digos a voulu de son côté nous fournir une explication à propos de l'Anarchie, du comment grâce à la théorisation du concept de groupe d'affinités, on est passé d'un individualisme essentiellement inoffensif (représenté par la Fédération Anarchiste Italienne) à un dispositif insurrectionaliste dangereux, les inculpés étant ses défenseurs. Et pour prouver la dite allégation, il a dénoncé la présence dans les appartements des inculpés de plusieurs livres de Alfredo Bonanno (un philosophe, selon le témoin, multi diplômé, même en philosophie !)

Quel dommage que le chef Digos n'a pas su dire si les 24 livres en question étaient des opuscules différents du même auteur ou 24 copies identiques du même opuscule. Mais, évidemment il s'agit de détails insignifiants.

Comme s'il agissait d'un scénario, le ministère public a présenté l'illustre précédent du procès Marini en prétendant que ce procès-là avait amené au dévoilement et au démantèlement d'une terrible association subversive. Une telle information nous est parvenue de la défense et du public.Le chef de la Digos, sous une pression toujours plus grande de la part du procureur, a voulu expliquer le caractère subversif de la revue « Peggio » en présentant cette publication comme un organe de propagande et aussi d'incitation à la subversion à travers d'une rubrique intitulée « coups de pierre », composée des articles d'actualité pris de la presse locale.

L'interrogatoire du témoin ingénieux devrait être continué lors de la prochaine audience et complété par le contre-interrogatoire de la défense. Entre-temps, la cour a rendu un jugement favorable sur la mise en liberté d'Annalisa, déterminée par des raisons inopinées non relatives à la nature du procès.

On rappelle que Annalisa était rentrée il y a peu de temps sous détention après le jugement de la Cour de Cassation qui avait accepté le recours du public ministère contre le re-examen qui en août lui avait concédé la liberté surveillée. Fin juin, Saverio est mis sous résidence surveillée. Salvatore reste dans la prison de Sulmona.

Situation des anarchistes séquestrés en février 2003

Montage juridique et torture contre des rebelles anarchistes

Les séquestrés par Garzon sont 5 anarchistes qui, sous les ordres de l'Audiencia Nacional, ont été détenus en février 2003 par la brigade d'information. Le premier (Emilio) fut arrêté a Almeria ; après avoir subi des interrogatoires et des tortures, il s'autoinculpa de diverses actions. Les autres 4 (Nando, Carlos, Fran et Juanma) se furent mis au secret dans le commissariat de la rue Laietana avec tout le poids de la loi antiterroriste : mauvais traitements et violation des droits de l'homme. Ils y subirent d'énormes pressions pour signer des « auto inculpations » étant donné que les [flics] ne disposaient d'aucune preuve.*

Garzon les accuse d'appartenir à une cellule terroriste anarchiste avec des contacts internationnaux, responsable de plusieurs attentats contre des locaux de partis politiques, des distributeurs de billets, concessionnaires, et aussi un bar ; c'est-à-dire que toutes les affaires non résolues ont été imputées à ce groupe fabriqué à partir des interrogatoires.

Après avoir passéé trois jours infernaux, trois d'entre eux ont été transférés à Madrid pour passer devant le juge (l'autre fut remis en liberté, mais avec des charges). Celui-ci [le juge] apres avoir evalué les informations de la police a mis les compagnons sous detention. Ils furent envoyés à la prison de Soto del Real à Madrid. Deux compagnons sortirent quelques jours plus tard, après avoir payé une caution d'un demi million de pesetas (3000 euros). Un seul resta en prison. Ce ne fut qu'après avoir commencé une campagne de pression pour réclamer sa liberté, que quelques semaines plus tard (après la présentation de plusieurs recours des avocats et avocates), il put sortir après avoir payé une caution de deux millions de pesetas (12000 euros) grâce aux dons d'un grand nombre de collectifs et d'individus.

Un peu plus de 3 ans sont passés depuis que tout a commencé et, c'est justement le jour de la manif contre la répression à Barcelone [Tomb antirepressiu] qu'a été communiqué la date du procès, qui se déroulera en deux parties – le 23 juin et le 10 juillet – à l'Audiencia Nacional. Ce qui nous laisse un mois pour monter la campagne. Il faudrait que, durant l'instruction, l'accusation de bande armée a été tombée - fait qui a breaucoup joue sur la reduction de la demande fiscale en ce qui concerne l'application des peines - mais que, dû au fait que celle de terrorisme est maintenue, il reste 11 ans de prison pour Emilio, 8 pour Nando, Carlos et Fran et 1 an pour Juanma.

Le moment est venu de passer à l'action, de continuer à dénoncer la loi antiterroriste, l'Audiencia Nacional, le ravisseur Garzon et tout le système judicaire, politique et économique, responsable des inégalités, de la misère et de la répression de la dissidence. Nous considérons que le pouvoir politique n'a aucune légitimité pour prendre des décisions sur nos vies et par conséquent, n'a aucune competence pour décider qu'est-ce c'est etre terroriste et qui est coupable ou innocent. C'est pour cela que ce procès n'a aucune raison d'être.

Maintenant, comme il y a trois ans, la solidarité peut être un facteur important pour éviter la prison à ces compagnons. Nous continuerons d'informer en communiquant l'évolution de la campagne, ses propositions et ses convocations.

Ils pourront juger ceux qui luttent, mais jamais la lutte !

www.alasbarricadas.org

Les anarchistes de février 2003 déjà condamnés...

Le 23 juin 2006 la première audition du procès contre les anarchistes séquestrés en février 2003. Le procureur et les avocats de nos compagnons ont conclu un accord. Le juge immédiatement confirmé la peine, il n'y a pas d'appel possible.
Cralos, Nando, Fran et Emilio ont été condamnés à 2 ans, Juanma à 6 mois (mineur à l'époque des 'faits'). Chacun des compagnons doit aussi payer dans trois mois une amende de 1200 euros.

Libertad Anarquistas

Encausados en febrero de 2003

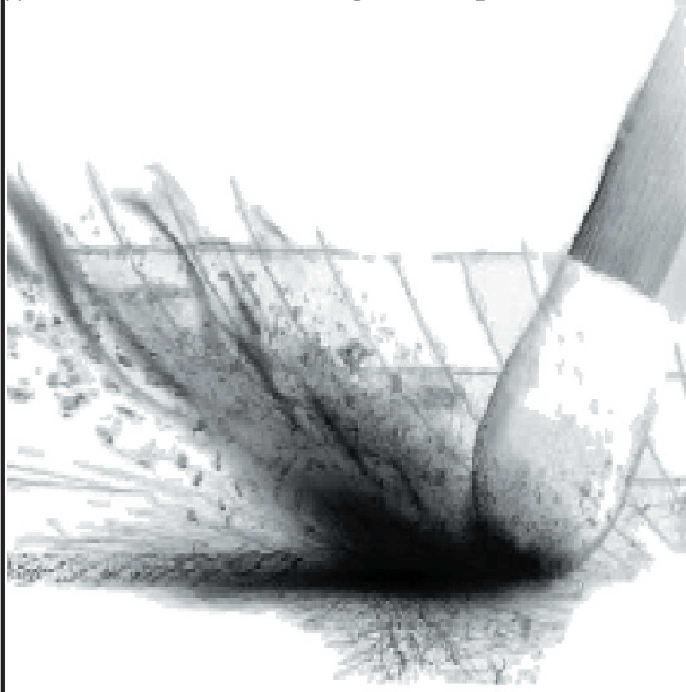
En febrero de 2003 varios compañeros anarquistas fueron detenidos en Barcelona, Viladecans y Almería, acusados de diferentes sabotajes.

Emilio, Fran, Nando, Carlos y Juanma se enfrentan ahora a un juicio con peticiones fiscales que llegan a los 11 años de prisión.

Ahora más que nunca exigimos su Libertad y la de todxs lxs presxs y encausadxs en lucha contra la DOMINACIÓN.

¡¡La solidaridad es nuestra mejor arma!!

¡¡La extensión de la Insurgentia su peor Pesadilla!!



Solidarité avec les prisonniers au front

Demandes de peine contre Ruben et Ignasi

Les accusations sont connues: 7 ans et 6 mois demandé contre Ruben et Ignasi Les accusations ont été prononcées contre ces camerades qui furent arrêtés le 9 février 2006. Ils sont accusés d'avoir incendié en 2003 un établissement de banque Caixa Sabadell et l'entreprise CIRE (qui gère le travail dans les prisons) et en plus ils sont soupçonnés d'être les figures dirigeantes dans le mouvement anarchiste radical à Barcelone.
Aujourd'hui la phase d'instruction est terminée; l'accusation officielle et la demande de peine sont connues. Ruben va sans doute devoir rester en prison jusqu'à son procès. Ignasi est sorti fin mars en contrepartie d'une caution de 3000 €. Un troisième camarade qui fût arrêté le même jour fût libéré encore pendant cette journée. Ruben et Ignasi sont tous les deux accusés de destruction: ils exigent 7 ans et 6 mois de prison et une amende de 5 € par jour pendant 20 mois en plus d'un dédommagement des dégâts occasionnés. Caixa Sabadell exige 3.846,63€, Generalitat (le gouvernement régional) de Catalone exige 21.674,50€ pour les dégâts faits à CIRE (tout ceci sous le principe de la responsibilité civile).

Liberté pour Ruben!
A bas les murs de prisons!

Voyez La Cavale 1 & 2 pour plus d'informations



6 mai, Madrid: Manifestation contre la répression

Ce 6 mai, nous — des gens de divers points de la péninsule ibérique et surtout de la communauté de Madrid — sommes sortis dans la rue, convoqués sur le thème « Stop à la répression » et « s'ils touchent à l'un/e des nôtres, c'est nous tous/tes qu'ils attaquent »
2500 personnes se sont données rendez-vous à la « glorieta de Atocha » sous un imposant dispositif policier, qui s'est chargé de veiller à tout moment à notre *in*sécurité.
Le cartel de la convocation à la manif a commencé par dénoncé trois procès répressif qui sont à différents stades : celui ouvert contre Sergio L.D[1]., arrêté à Barcelone en 2002 ; celui de Manu, Dani, Isra et Marcos arrêtés à la manif antiLOU—2001[2] et celui de Kike[3], arrêté à Lavapies [quartier de madrid] en janvier 2006.
Au delà de ces trois cas, nous, gens de madrid, avons à exprimer bien clairement aux responsables du chaos social et dénoncer bien clairement : les dernières expulsions et menaces aux centre sociaux occupés, les agressions policières dans les manifs et rassemblement à caractère politique ; et la pratique constante de la torture et des mauvais traitements de la part des flics.
La manif est partie emmenée par une banderole ou l'on pouvait lire : « stop répression — stop aux montages — En démocratie, on jouit de la liberté à condition de ne pas en user ». Quelques mètres plus loin, suivait la marche des pères et mères des victimes de montages policiers et juridiques avec une pancarte sur laquelle on pouvait lire : « s'ils touchent à un/e, ils touchent à tous/tes ».
À part ces pancartes, des dizaines d'autres étaient visibles dans une ambiance combative et tranquille où l'on n'oubliait pas de crier des slogans comme « la police torture et assassine », « ici, on torture comme sous la dictature » ou bien « à bas les murs des prisons ». Pendant tout le trajet, un groupe parodiait aussi les « misères » du corps policier.
Après notre arrivée à la Plaza del Sol (à l'intérieur de laquelle nous occupions un grand espace), nous nous sommes assis et le groupe de théâtre « art contre torture » a joué une pièce dans laquelle était mis en scène une détention avec torture inspirée du cas de Sergio et des tortures qu'il a subi au commissariat de la Verneda de Barcelone. La lecture d'un communiqué et des remerciements aux gens pour leur présence et leur solidarité a conclu la marche.
Mais soyons clair : ceci n'est pas la fin sinon la continuité de beaucoup d'autres luttes qui par nos possibilités peuvent freiner et dénoncer les coups [de l'Ètat], appuyer celui/celle qui souffre directement et démontrer « qu'aucune menace n'en finira avec une Idée ».

Liberté pour Sergio, Manu, Isra, Dani, Marcos et Kike !
Solidarité!

Note du traducteur

[1] Sergio a été arrêté lors de la contre sommet UE à Barcelone. Il est accusé pour toutes les déstructions faites. Il risque 7 ans de prison.

[2] LOU est une loi qui réduit fort à l'autonomie des universités espagnoles. Dans plusieurs villes, il y a eu des manifestations contre. 5 anarchistes ont été accusés très sévèrement; 3 anar's ont eu 5 ans pour troubles à l'ordre public, 2 autres ont eu 8 ans pour troubles et lésion (à la police) plus d'info sur www.alasbarricadas.org

[3] Kike a été arrêté quand qu'il intervenait à une agression raciste à Lavapies



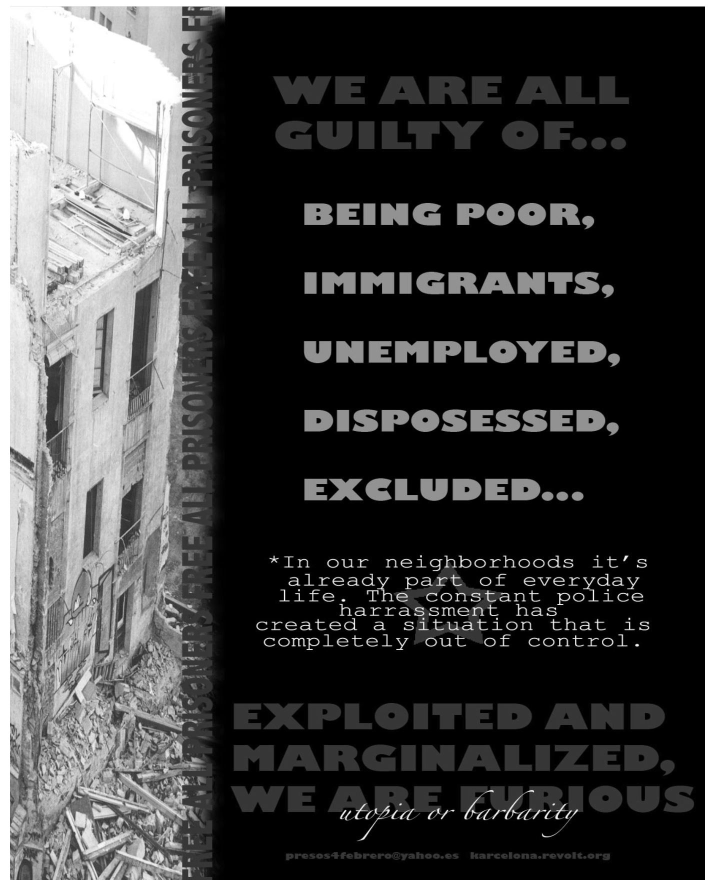
Un salut de Karcelona de la part de Rodrigo, Alex et Juan

Tôt le matin du 4 février 2006, quelques jeunes se promenaient dans Sant Pere Mes Baix, un quartier de Barcelone, quand ils ont vu un groupe de gens discuter avec la Guardia Urbana (unité de police) devant le squat Anarko Penya où il se passait une fête. Quand ils se sont rapprochés, la police commença tout à coup à charger et à frapper les gens sans prévenir. Les jeunes ont essayé de partir mais ils ne purent pas éviter les coups. À ce moment-là, plusieurs choses ont été balancées depuis le balcon de Anarko Penya. Quand le chaos fût calmé, sept personnes étaient arrêtées et un policier était dans le coma. Après, deux personnes furent encore arrêtées à l'hôpital, où ils se trouvaient après un accident de vélo. Ils n'ont jamais été à Sant Pere Mes Baix ce soir-là, mais ils ont juste été arrêtés à cause de leur apparence « squat » et le fait qu'ils étaient blessés. Tous les neuf ont été torturés par deux différentes force de police : la Guardia Urbana et les Mosses d'Esquadra (police autonome Catalan). Ils ont subi des coups et des tortures lors de leur arrestation et après dans le commisariat, l'hôpital et dans les combis. Ils ont plusieurs blessures sur tout le corps. Après, la ville a déclaré dans un communiqué de presse que c'est un pot de fleurs, balancé depuis le balcon,qui a atteint le policier tombé dans le coma. Plus tard cette version a été changée pour pouvoir détenir trois personnes.

Ils sont accusés d'avoir jeté des pierres depuis la rue avec l'intention d'assassiner.

karcelona.revolt.org

Vendredi le 16 juin, 200 personnes se rassemblent pour soutenir Alex, Juan et Rodrigo durant leurs déclarations devant le juge. Ils chantent et crient "Vous n'êtes pas seuls!" Des banderoles exigent la ibération des camerades et dénoncent les montages.



Dès 19 juin, Rodrigo, Alex et Juan ont commencé une grève de la faim

Confrontés avec une situation actuelle insupportable, Rodrigo, Alex et Juan ont décidé de commencer une grève de le faim illimité dès le 19 juin 2006. Ils demandent leur libération immédiate. Il y a quelques jours, le juge a décidé de changer les accusations contre les 3: la tentative de meutre est devenu attaque armée sur l'autorité, avec une peine maximale de 18 ans. Le juge a aussi refusé tous les témoins et le matériel apporté par la défence.

NI VICTIMES, NI BOURREAUX, LIBERTÉ MAINTENANT!

Lettre de Gilbert Ghislain depuis la prison espagnole

Après 15 années, Gilbert Ghislain sort de l'isolement du FIES

Prison de Huelva, avril 2006

Chers compagnons,

Je me trouve à présent dans un module de "vie ordinaire", après avoir passé plus de quinze années en isolement (même si j'y ai passé plus d'années, je me réfère aux 15 années consécutives).

Je suis sorti de l'isolement, mais je continue ma peine en premier degré [le plus restrictif]. La directrice de la prison de Huelva a proposé une progression en second degré, mais la directrice des Institutions Pénitentiaires a considéré que : "A partir de la conduite globale du prisonnier, on peut noter une évolution suffisamment favorable qui met en évidence ses capacités à une vie en commun normale. Il existe cependant des conditions nécessaires à l'application des aspects particuliers au second degré, dans le but de faciliter l'exécution d'un programme spécifique. Le Conseil [psycho sociologique] déterminera un programme pour que le reclus s'adapte au régime ordinaire, qui devra être remis à la Direction générale".

Ces restrictions semblent cacher une certaine préoccupation ou curiosité de savoir si un homme qui a passé les dernières quinze années de sa vie soumis au régime carcéral le plus destructif d'Europe est capable de vivre avec d'autres êtres humains... Même si on peut nier l'existence des modules FIES, les institutions savent bien ce qu'ils signifient et qu'ils comportent tout ce qu'elles ont elles-mêmes créé. J'ai passé 22 années de ma vie soumis aux régimes les plus répressifs de France et d'Espagne, et si la capacité d'adaptation a un rapport avec la résistance, la patience, etc., je crois que ma vie est en elle-même un exemple d'adaptation.

Mais si l'adaptation est au contraire synonyme de résignation et d'intégration des aspects les plus destructeurs et inhumains de la prison, ma capacité d'adaptation reste nulle. Elle ne fait tout simplement pas partie de ma nature. Même dans la plus obscure des antiques cellules souterraines (je ne suis pas en train d'utiliser une figure littéraire, j'ai aussi vécu à certains moments dans ces cellules), je n'ai jamais eu la sensation d'être un prisonnier, mais plutôt celle d'être retenu prisonnier. Ce sont deux concepts très différents, dont il faut tenir compte lorsqu'on parle d'adaptation.

Je vous raconte un peu mes premières impressions. Je suis sorti lundi. Ma sortie fut un petit événement. Les gardiens qui m'accompagnaient au module 6, ma nouvelle demeure, avaient l'impression de m'accompagner vers la liberté. C'est la sensation qu'ils m'ont donné. En réalité, ils ne me transféraient qu'au module d'à côté. Ce sont des sensations compréhensibles. J'ai passé six années dans le module FIES de Huelva, et d'une certaine façon, nous y avons vécu ensemble. L'humanité derrière l'uniforme et sa fonction ne peuvent ignorer la torture que comporte un tel régime. Arrivé dans le nouveau module, j'ai déposé mes affaires et je suis sorti en promenade. Mon régime est le suivant : je descends le matin avec les autres dans la cour et je mange dans le réfectoire, alors que le soir je suis privé du droit de sortir et je mange en cellule. Selon les papiers, je me trouve en premier degré, régi par l'article 100.2. Sous le régime précédent, je bénéficiais de quatre heures de promenade et de deux heures d'activité par jour. Comme les activités en module FIES sont un mythe, ces deux heures d'activités inexistantes furent remplacées par deux heures de promenade que j'ai perdues en arrivant dans un module ordinaire.
Ce que j'ai gagné en compagnie et perdu en heures de promenade, sans qu'ils ne m'aient toutefois donné d'activité à effectuer, est la conséquence du système pénitentiaire.



Je suppose que le Conseil de Traitement élaborera un programme plus conforme avec la loi pénitentiaire et celle de la prison où je me trouve. Je dis ceci parce que si je ne doute pas d'une certaine tendance progressiste à l'amabilité de Mme Gallizo, je ne suis pas sûr qu'elle soit consciente de la différence qui existe entre la réalité bureaucratique qu'elle gère et la réalité physique dont souffrent les prisonniers. La majeure partie des prisonniers vit mal l'heure de promenade, où ne s'y déroule pas la moindre activité pratique. Tout le monde sait que la prison ne réinsère personne, et qu'en plus, hors du code pénal, il n'existe pas de structures ni de moyens pour faciliter la supposée réinsertion. L'élaboration d'un programme spécifique ne peut donc qu'ajouter plus de restrictions, et c'est ce qui m'est arrivé.

Plusieurs petites choses me donneraient un sentiment différent à propos de ce changement de régime. C'est toujours pareil, beaucoup de misère et d'hommes conscients que la vie les a laissé de côté. Monter l'escalier m'a provoqué une vive émotion (cela faisait tant de temps que je ne le faisais pas). Me regarder dans un miroir m'a fait un effet étrange (en module FIES, les miroirs sont en plastique) : j'ai vieilli sans m'en rendre compte. Le ciel même m'a fait un fort effet. Il est plus beau, plus clair et plus lumineux sans grilles. Ce qui m'a le plus surpris est que certaines pensées obsessionnelles et névrotiques ont immédiatement disparu. Je pensais qu'il m'aurait été plus difficile de les ôter de mon esprit. Les distorsions de la pensée ne diminuent pas la capacité d'analyse, mais se convertissent en une torture psychologique qui peut éroder la résistance. Cela faisait plus de deux années que je me réveillais de cinq à dix fois par nuit suite à des cauchemars produits par des facteurs étrangers à l'isolement. Ils ont disparu lorsque j'ai rejoint le régime normal. Cela signifie que l'isolement surdimensionne les petites tragédies de l'existence jusqu'à

les convertir en torture. On finit alors par n'expérimenter que deux choses : la douleur et les rares moments de non-douleur. J'éprouve des difficultés à percevoir ma propre douleur, parce que cela fait très longtemps que j'en souffre sans avoir ressenti le sentiment contraire. Désormais, je n'ai plus de paramètres pour en être réellement conscient, bien que je la vois partout présente autour de moi et que je doive vivre avec. Pour moi, c'est la chose la plus difficile : vivre avec la douleur des autres. Et en matière de douleur, je vous assure qu'il y en a, ici.

J'ai aussi rencontré quelques attardés mentaux —je ne fais pas référence à ceux que la prison et la drogue ont détruits psychologiquement—, mais aux jeunes qui ont des problèmes congénitaux. Lorsque j'avais 18 ans, j'ai simulé la folie pour échapper à la justice, et j'ai été enfermé dans un asile. Aujourd'hui, 25 ans plus tard, assis dans le réfectoire, j'observe les mêmes visages qu'autrefois.

J'ai dû laisser la plume un moment, parce que les agents de la pénitentiaire se sont présentés dans ma cellule pour une fouille ordinaire. Correcte et dialectique. Je ne suis pas surpris qu'ils perçoivent ma situation comme privilégiée en rapport à la précédente, et qu'ils ne perçoivent pas si facilement l'arbitraire des dernières quinze années. Il est clair qu'il faut laisser de côté les sentiments et l'empathie afin de pouvoir travailler en prison et vivre avec des prisonniers.

Ce ne sont que quelques impressions, un peu longues, pour dire ce que tout le monde devrait finalement savoir : la taule, quelle qu'elle soit, est toujours une merde. Je vous dis cela malgré le fait que je sois en observation et que je n'aie pas envie de retourner en isolement. Et donc, plutôt que de vous saluer par un "à bas les murs des prisons", je vous salue avec un sourire...

Force et détermination

Gilbert Ghislain
Prison de Huelva, avril 2006

[Cette traduction est tiré du journal Cette Semaine, été 2006, n°89. Vous pouvez commander ce journal en écrivant à BP 275 - 54005 Nancy Cedex - France. www.cettesemaine.free.fr]

Extraits d'un interview avec Gilbert Ghislain

Pourquoi es-tu en prison ?
Je suis entré en prison en France il y a 17 ans pour une série de braquages de banques et de bijouteries. J'ai été condamné à 18 ans et quelques années en plus pour évasions et tentatives d'évasions. Approximativement six ans plus tard, je me suis évadé d'une prison proche de la frontière espagnole, nous avons dû atterir à Huesca et ils m'arrêtèrent à Zaragosse quelques heures plus tard. Comme je m'étais enfui avec un hélicoptère volé par une camarade, j'ai été arrêté pour piraterie aérienne, détentions illégales, vols, tentative d'assassinat, attentat à l'autorité et détention illicite d'armes. Pour ces faits, ils me condamnèrent à 47 ans. Il ressort de tout cela que tous ces délits furent commis avec une arme qui était un peu plus qu'un pistolet à fusée. C'est comme je te le dis. Il appartenait à la personne qui a volé l'appareil, c'est un pistolet pratiquement inofensif et la législation française ne le considère pas comme une arme. Si la personne qui nous a sortis de la prison avait été détenue dans l'État voisin — où les vols d'hélicoptères ont été nombreux et assimilés par le pouvoir — sa condamnation n'aurait pas dépassé cinq ans. Malheureusement, l'État espagnol voulait une condamnation exemplaire et il la condamna à 44 ans. Une fois de plus l'arbitraire de la Loi est démontré, de n'importe quelles lois et évidemment de n'importe quel État. Quelques mois après mon incarcération, j'ai tué un prisonnier et fûs condamné [pour cela] à plus de 21 ans. Ici aussi on peut voir l'aberration du supposé « État de droit » je n'ai pas même eu l'opportunité de me défendre vu que je ne pus être présent à mon procès : je n'étais pas d'acord avec la défense de l'avocat commis d'office, il n'y connaissait rien. J'ai demandé la suspension du procès, il n'ont pas voulu et j'ai abandonné la salle. Ce ne sont pas des cas isolés, beaucoup de prisonnier(e)s sont dans une situation juridique absurde, c'est pour ça que qand j'entends qu'il faut se servir de la loi pour fermer le FIES, je rigole…

En quoi consiste la répression hebdomadaire à l'intérieure du régime FIES et quels sont vos moyens pour la combattre ?
Dans un module FIES, ils te contrôlent 24 heures sur 24, il n'y a pas d'intimité, ce qui amène à un large processus de dépersonnalisation. Le bourreau créé une situation tel que, le simple fait de penser finit par te torturer. C'est ce que l'on appelle la torture blanche. Il me vient à l'idée un exemple : imagine-toi être enfermé dans ta maison un jour assommant à se taper la tête contre les murs, au bout de quelques années, si tu ne sais pas monter tes propres « barrières mentales », tu finiras par te détruire. C'est une technique de torture, planifiée d'en haut par des psychologues et autres spécialistes, qui cherche à exterminer la personne. Ensuite, il y a les mauvais traitements et beaucoup de cas de tortures physiques. C'est très difficile d'expliquer le régime FIES à quelqu'un qui ne l'a pas vécu. Il faut prendre en compte que la prison, chacun la vit d'une manière subjective, selon son degré de résistance, sa sensibilité,etc. Combattre le régime FIES de l'intérieur est pratiquement impossible ; nous luttons depuis plus de dix ans avec des grèves de la faim, de longs mois d'isolement et bien sûr avec tous les moyens juridiques à notre portée mais la lutte n'a servi à rien. Cela a pris une autre dimension seulement quand [la lutte] a été porter dans la rue.



Comment vois-tu l'engagement des gens dans la rue ?
Quels gens ? Le mouvement libertaire officiel ? Le soutien aux prisonnier(e)s subventionné(e)s ? Les individualités rebelles ? À mon avis, si nous voulons donner une continuité à cette lutte, il est temps de dire les choses clairement. Cela fait longtemps que le mouvement officiel est immergé dans des contradictions, que les collectifs subventionnés s'alimente de charité chrétienne et de l'argent de l'État. Il reste les rebelles, les réfractaires ou n'importe comment ils s'appellent. Si tu observes la multitudes de petites initiatives, tu te rends compte que quelque chose est en train de bouger ; les gens dépassent chaque fois le vieux concept de militance d'abstraction technique et préfère convertir le slogan d'amour et de rage en une réalité tangible. Il y a beaucoup de solidarité entre les rebelles, beaucoup d'envies d'être libre ; nous sommes fatigués du vide que nous offre la société. Notre force est discutable, pas notre engagement. Nous avons besoin d'expérimenter, d'apprendre ici et maintenant.

Dans quelles prisons as-tu été ? Le traitement y était-il identique ?
J'ai été conduit en régime FIES depuis sa création et me suis retrouvé dans celles qui sont un bunker, pas toutes mais suffisamment. Il existe un traitement différent selon le module dans lequel tu te retrouves ; fondamentalement parce que chaque directeur est un petit cacique [ndt : notable local en Espagne et en amérique latine] et applique à sa convenance le règlement. La non-application de la loi est un fait généralisé mais le dégré de non-application diffère d'une prison à l'autre. Le degré de complicité du « tribunal de vigilance » [ndt : tribunal d'application des peines ?] de chaque région a aussi une influence décisive au moment de décider du destin d'un prisonnier FIES. La « DGIP » agit en fonction de ses facteurs et d'autres comme l'éloignement géographique pour couper les liens affectifs et sociaux.

Énumères vos revendications pour que les gens s'en rendent compte.
Elles sont, à la base, trois : la fermeture du FIES, la liberté pour les prisonnier(e)s malades et l'arrêt de la dispersion, mais il y en d'autres.

Que penses-tu être le principal problème à l'heure d'unir les différents groupes sociaux pour appuyerles prisonnier(e)s ?
Après un an de lutte, je sis arrivé à la conclusion que l'union est impossible et chercher à l'obtenir, une perte d'énergie. Il y a trop d'intérêts pseudo politiques, la ligne diviseuse de la légalité et de l'illégalité converti un secteur du mouvement en une espèce de gendarme qui empêche l'extension de la lutte. C'est absurde de parler de légalité quand la prison est la conséquence de l'imposition de la législation.

Comment un prisonnier anarchiste voit E.T.A. ? As-tu connu quelques membres de la bande ? Comment définirais-tu cette rencontre ?
Je ne me définis pas comme un prisonnier anarchiste ou social, car dans beaucoup de cas il n'y a pas de différences, donc je vais te répondre depuis ma perspective. E.T.A. est un problème pour l'État espagnol et pour l'extension de l'ensemble de l'Europe, mais c'est aussi un problème pour le reste des mouvements sociaux de la péninsule, parce que pendant que l'on parle d'E.T.A., on ne parle pas des injustices générées par ce système. Oui, bien sûr j'ai rencontré quelques-uns des membres d'E.T.A.,



comme des personnes qui sont le contraire de ce qu'en dit l'État.

Comment se manifeste le racisme dans la prison ?
Comme partout. Je suis français, personne n'a jamais fait la différence parce que je suis blanc, mais j'ai vu que l'on faisait la différence avec des compagnons noirs, arabes, gitans ou sudaméricains. De toutes manières, entre nous c'est quelque chose de subtil et souvent inconscient, ce qui n'est pas le cas evc les gardiens. Je te donne un exemple : si tu es européen et que tu voles, tu recevras une dizaine de coups ; si tu es africains ou gitans c'est sûr que tu auras le double.

Est-ce que les gardiens se justifient quelques fois avec vous ? C'est-à-dire, est-ce qu'ils vous donnent des explications du pourquoi de leur attitude ou de leur décision d'être des mercenaires de la mort ?
Non, jamais. Le gardien [maton ?] continue à être un homme et le bourreau a toujours besoin de déshumaniser sa victime. Il y a quelques années dans le bunker de Valladolid, je les ai vu sortir les cadavres de deux compagnons poussés au suicide ; ils les transféraient sous les rires. Un gardien ne peut se justifier et continuer à l'être.

Dis quelque chose sur ta situation à l'intérieur et exprimes-toi sur ce que tu veux. Cet espace est à toi pour dire ce que tu veux, saluer, critiquer…
Des compagnon(ne)s malades, qui n'ont pas de voix parce qu'ils/elles savent à peine écrire, ont supporté en laissant [leur] vie [de côté] pour rendre cette lutte possible, (…), faites quelque chose, accrochez une pancarte pour que les gens la voient, monter un théâtre de marionnette dans un parc, donnez un coup de genoux à un flic, faites ce que vous voulez mais faites quelque chose.

Une forte accolade à Eduardo, incarcéré suite au montage pour mettre fin à cette lutte et à tous ceux et toutes celles qui luttent contre les prisons ou contre les différentes formes de pouvoir.
La lutte continue !

Interview publiée dans « Abre los ojos »
pendant la lutte des années
1999-2003 contre le FIES

Déclaration d'Alexandre Marius Jacob devant ses juges (1905)

Pourquoi j'ai cambriolé ?



Quand il a 12 ans, Alexandre Marius Jacob (1879-1954) devient un mousse à Marseille. Quelques années plus tard, il commence à s'intéresser aux théories anarchistes. Dans le mouvement anarchiste, il participe à un journal anarchiste et à la fabrication d'éxplosifs. Cela cause son enfermement pour 6 mois dans la prison et son ardeur définitive pour les idées anarchistes. Après différents cambriolages et confrontations avec la justice, il organise en 1900 une bande de voleurs qui à cette époque était appelée «Les travailleurs de nuit» par la presse. Pendant 3 années ils commettent des cambriolages géniales chez les riches; le butin sert à financer des publications libertaires, à aider les familles des amis en taule et aux autres formes de redistribution. Leur but est de mener une lutte contre les riches et de dénoncer la soumission des gens aux interêts de la classe dominante. Le 21 avril 1903 lui et ces deux compagnons sont arrêtés à Abbeville. Après deux années de procès ils sont envoyés au camp disciplinaire de Cayenne, la bande est démantelée. Seulement Jacob en ressortira après 25 ans. Dans le camp disciplinaire et après, jusqu'à sa mort - de son propre choix -, Jacob restera actif dans le mouvement anarchiste. Son esprit révolté n'a jamais été cassé, jamais il renoncera à ses idéaux anarchistes.

Messieurs,

Vous savez maintenant qui je suis : un révolté vivant du produit des cambriolages. De plus j'ai incendié plusieurs hôtels et défendu ma liberté contre l'agression d'agents du pouvoir. J'ai mis à nu toute mon existence de lutte ; je la soumets comme un problème à vos intelligences. Ne reconnaissant à personne le droit de me juger, je n'implore ni pardon, ni indulgence. Je ne sollicite pas ceux que je hais et méprise. Vous êtes les plus forts ! Disposez de moi comme vous l'entendrez, envoyez-moi au bagne ou à l'échafaud, peu m'importe ! Mais avant de nous séparer, laissez-moi vous dire un dernier mot. Puisque vous me reprochez surtout d'être un voleur, il est utile de définir ce qu'est le vol.

À mon avis, le vol est un besoin de prendre que ressent tout homme pour satisfaire ses appétits. Or ce besoin se manifeste en toute chose: depuis les astres qui naissent et meurent pareils à des êtres, jusqu'à l'insecte qui évolue dans l'espace, si petit, si infime que nos yeux ont de la peine à le distinguer. La vie n'est que vols et massacres. Les plantes, les bêtes s'entre-dévorent pour subsister. L'un ne naît que pour servir de pâture à l'autre ; malgré le degré de civilisation, de perfectibilité pour mieux dire, où il est arrivé, l'homme ne faillit pas à cette loi ; il ne peut s'y soustraire sous peine de mort. Il tue et les plantes et les bêtes pour s'en nourrir. Roi des animaux, il est insatiable. En outre des objets alimentaires qui lui assurent la vie, l'homme se nourrit aussi d'air, d'eau et de lumière. Or a-t-on jamais vu deux hommes se quereller, s'égorger pour le partage de ces aliments? Pas que je sache. Cependant ce sont les plus précieux sans lesquels un homme ne peut vivre. On peut demeurer plusieurs jours sans absorber de substances pour lesquelles nous nous faisons esclaves. Peut-on en faire autant de l'air ? Pas même un quart d'heure. L'eau compte pour trois quarts du poids de notre organisme et nous est indispensable pour entretenir l'élasticité de nos tissus ; sans la chaleur, sans le soleil, la vie serait tout à fait impossible. Or tout homme prend, vole ces aliments. Lui en fait-on un crime, un délit ? Non certes ! Pourquoi réserve-t-on le reste ? Parce que ce reste exige une dépense d'effort, une somme de travail. Mais le travail est le propre d'une société, c'est-à-dire l'association de tous les individus pour conquérir, avec peu d'efforts, beaucoup de bien-être. Est-ce bien là l'image de ce qui existe ? Vos institutions sont-elles basées sur un tel mode d'organisation? La vérité démontre le contraire. Plus un homme travaille, moins il gagne ; moins il produit, plus il bénéficie. Le mérite n'est donc pas considéré. Les audacieux seuls s'emparent du pouvoir et s'empressent de légaliser leurs rapines. Du haut en bas de l'échelle sociale tout n'est que friponnerie d'une part et idiotie de l'autre. Comment voulez-vous que, pénétré de ces vérités, j'aie respecté un tel état de choses ?

JE FAIS LA GUERRE AUX RICHES

Un marchand d'alcool, un patron de bordel s'enrichit, alors qu'un homme de génie va crever de misère sur un grabat d'hôpital. Le boulanger qui pétrit le pain en manque ; le cordonnier qui confectionne des milliers de chaussures montre ses orteils, le tisserand qui fabrique des stocks de vêtements n'en a pas pour se couvrir ; le maçon qui construit des châteaux et des palais manque d'air dans un infect taudis. Ceux qui produisent tout n'ont rien, et ceux qui ne produisent rien ont tout. Un tel état de choses ne peut que produire l'antagonisme entre les classes laborieuses et la classe possédante, c'est-à-dire fainéante. La lutte surgit et la haine porte ses coups.

Vous appelez un homme « voleur et bandit », vous appliquez contre lui les rigueurs de la loi sans vous demander s'il pouvait être autre chose. A-t-on jamais vu un rentier se faire cambrioleur? J'avoue ne pas en connaître. Mais moi qui ne suis ni rentier ni propriétaire, qui ne suis qu'un homme ne possédant que ses bras et son cerveau pour assurer sa conservation, il m'a fallu tenir une autre conduite. La société ne m'accordait que trois moyens d'existence: le travail, la mendicité, le vol. Le travail, loin de me répugner, me plaît, l'homme ne peut même pas se passer de travailler ; ses muscles, son cerveau possèdent une somme

d'énergie à dépenser. Ce qui m'a répugné, c'est de suer sang et eau pour l'aumône d'un salaire, c'est de créer des richesses dont j'aurais été frustré. En un mot, il m'a répugné de me livrer à la prostitution du travail. La mendicité c'est l'avilissement, la négation de toute dignité.

Tout homme a droit au banquet de la vie. Le droit de vivre ne se mendie pas, il se prend. Le vol c'est la restitution, la reprise de possession. Plutôt que d'être cloîtré dans une usine, comme dans un bagne ; plutôt que mendier ce à quoi j'avais droit, j'ai préféré m'insurger et combattre pied à pied mes ennemis en faisant la guerre aux riches, en attaquant leurs biens. Certes, je conçois que vous auriez préféré que je me soumette à vos lois ; qu'ouvrier docile et avachi j'eusse créé des richesses en échange d'un salaire dérisoire et, lorsque le corps usé et le cerveau abêti, je m'en fusse crever au coin d'une rue. Alors vous ne m'appelleriez pas « bandit cynique », mais « honnête ouvrier ». Usant de la flatterie, vous m'auriez même accordé la médaille du travail. Les prêtres promettent un paradis à leurs dupes ; vous, vous êtes moins abstraits, vous leur offrez un chiffon de papier. Je vous remercie beaucoup de tant de bonté, de tant de gratitude, messieurs. Je préfère être un cynique conscient de mes droits qu'un automate, qu'une cariatide.

Dès que j'eus possession de ma conscience, je me livrai au vol sans aucun scrupule. Je ne coupe pas dans votre prétendue morale, qui prône le respect de la propriété comme une vertu, alors qu'en réalité il n'y a de pires voleurs que les propriétaires. Estimez-vous heureux, messieurs, que ce préjugé ait pris racine dans le peuple, car c'est là votre meilleur gendarme. Connaissant l'impuissance de la loi, de la force pour mieux dire, vous en avez fait le plus solide de vos protecteurs. Mais prenez-y garde ; tout n'a qu'un temps. Tout ce qui est construit, édifié par la ruse et la force, la ruse et la force peuvent le démolir. Le peuple évolue tous les jours. Voyez-vous qu'instruits de ces vérités, conscients de leurs droits, tous les meurt-de-faim, tous les gueux, en un mot, toutes vos victimes, s'armant d'une pince-monseigneur aillent livrer l'assaut à vos demeures pour reprendre leurs richesses, qu'ils ont créées et que vous leur avez volées. Croyez-vous qu'ils en seraient plus malheureux ? J'ai l'idée du contraire. S'ils y réfléchissent bien, ils préféreraient courir tous les risques plutôt que de vous engraisser en gémissant dans la misère. La prison... le bagne... l'échafaud ! dira-t-on. Mais que sont ces perspectives en comparaison d'une vie d'abruti, faite de toutes les souffrances. Le mineur qui dispute son pain aux entrailles de la terre, ne voyant jamais luire le soleil, peut périr d'un instant à l'autre, victime d'une explosion de grisou ; le couvreur qui pérégrine sur les toitures peut faire une chute et se réduire en miettes ; le marin connaît le jour de son départ, mais il ignore s'il reviendra au port. Bon nombre d'autres ouvriers contractent des maladies fatales dans l'exercice de leur métier, s'épuisent, s'empoisonnent, se tuent à créer pour vous ; il n'est pas jusqu'aux gendarmes, aux policiers, vos valets qui, pour un os que vous leur donnez à ronger, trouvent parfois la mort dans la lutte qu'ils entreprennent contre vos ennemis.

Entêtés dans votre égoïsme étroit, vous demeurez sceptiques à l'égard de cette vision, n'est-ce pas ? Le peuple a peur, semblez-vous dire. Nous le gouvernons par la crainte de la répression ; s'il crie, nous le jetterons en prison ; s'il bronche, nous le déporterons au bagne ; s'il agit, nous le guillotinerons ! Mauvais calcul, messieurs, croyez-m'en. Les peines que vous infligerez ne sont



pas un remède contre les actes de révolte. La répression, bien loin d'être un remède, voire un palliatif n'est qu'une aggravation du mal. Les mesures correctives ne peuvent que semer la haine et la vengeance. C'est un cycle fatal. Du reste, depuis que vous tranchez des têtes, depuis que vous peuplez les prisons et les bagnes, avez-vous empêché la haine de se manifester? Dites ! Répondez ! Les faits démontrent votre impuissance. Pour ma part, je savais pertinemment que ma conduite ne pouvait avoir pour moi d'autre issue que le bagne ou l'échafaud. Vous devez voir que ce n'est pas ce qui m'a empêché d'agir. Si je me suis livré au vol, ça n'a pas été une question de gains, de livres, mais une question de principe, de droit J'ai préféré conserver ma liberté, mon indépendance, ma dignité d'homme, que me faire l'artisan de la fortune d'un maître. En termes plus crus, sans euphémisme, j'ai préféré être voleur que volé.

Certes, moi aussi je réprouve le fait par lequel un homme s'empare violemment et avec ruse du fruit du labeur d'autrui. Mais c'est précisément pour cela que j'ai fait la guerre aux riches, voleurs du bien des pauvres. Moi aussi je voudrais vivre dans une société où le vol serait banni. Je n'approuve et n'ai usé du vol que comme moyen de révolte propre à combattre le plus inique de tous les vols : la propriété individuelle. Pour détruire un effet, il faut au préalable en détruire la cause. S'il y a vol, ce n'est que parce qu'il y a abondance d'une part et disette de l'autre ; que parce que tout n'appartient qu'à quelques-uns. La lutte ne disparaîtra que lorsque les hommes mettront en commun leurs joies et leurs peines, leurs travaux et leurs richesses ; que lorsque tout appartiendra à tous.

Anarchiste révolutionnaire j'ai fait ma révolution
Vienne l'Anarchie!

Alexandre Marius Jacob
devant ses juges à Amiens en 1905.

COORDONEES DES PRISONNIERS ET DES GROUPES DE SOUTIEN

BELGIQUE

Nordin Benallal
Prison d'Andenne
2 rue du Géron
5300 Andenne

Jean Paul Depouhon
Rue de la Résistance 4
4500 Huy

PAYS-BAS

Roberto Catrino Lopez
P.I. Lelystad
Afdeling 1116
Cel 14, Afdeling F
Larserdreef 300
8233 HB Lelystad

ALLEMAGNE

Thomas Meyer-Falk
c/o JVA - Z.3117
Schönbornstr. 32
D- 76646 Bruchsal

Marco Heinrichs
Justizvollzuganstallt
Magdeburg
Halberstadter Strasse 8a
39112 Magdeburg

Quatre de Aachen

Gabriël Pombo Da Silva
José Fernandez Delgado
Bart De Geeter
AZ: 52 KS 22-04
Postfach
Landgericht Aachen
52034 Aachen

FRANCE

Laurent Jacqua
9959 3G MC
BP 41
03401 Yzeures

PORTUGAL

António Ferreira de Jesus
(Antonio werd onlangs overgeplaatst...)
n° 960 e.p. Paços de Ferreira
4595 - 416
Seroa

SUISSE

Marco Camenisch
Postfach 3143
CH-8015 Regensdorf
Zwitserland

ITALIE

Marini-proces

Gregorian Garagin
Casa Circondariale Fossom-brone
via G. Leopardi, 2
61034 Fossombrone

Francesco Porcu
Casa Circondariale Carinola
via Provinciale San Biagio
81030 Carinola (CE)

Carlo Tesseri
Casa Circondariale La Dozza
Via Del Gomito 2
40100 Bologna

Orlando Campo
Via Raffaele Majetti 165
00156 Roma
Italië

Quatre de Luras

Frederico Pais
Carcere di Buon Cammino
09100 Cagliari

Enquête COR

Francesco Gioia
Gioia Francesco
Via Maiano, 10
06049 Spoleto

Nottetempo

Salvatore Signore
Casa Circondariale
via Lamaccio 1
67039 Sulmona (AQ)

Il Silvestre 4 mai

Silvia Guerini
Carcere La Dozza
via del Gomito 2
40127 Bologna

Benedetta Galante
Contrada Capodimonte
82100 Benevento (NA)

Federico Bonamici
via Nuova Poggioreale 170
80143 Napoli

Giuseppe Bonamici
c.c. San Michele
Strada Casale 50/a
15100 Alessandria

Constantino Ragusa
Carcere San Vittore
Piazza Filangeri 2
20123 Milano

ESPAGNE

Claudio Lavazza
C.P. Albolote - Módulo 2
Carretera de Colomera Km 6,5
18220 Albolote - Granada

Hamed Hamed Belaïd
C.P. La Moraleja
Ctra Local P-120
34210 Dueñas
Palencia -

Giovanni Barcia
C.P. El Acebuche
Ctra. Cueva de los Ubeda, km 2,5
04071 El Albuche - Almeria

Amadeu Casellas Ramon
C.P. Girona
C/ Menorca 16
17005 Girona

Amanda Cerezo Garcia
C.P. Alicante II
Ctra. N-330, km 66
03400 Villena - Alicante

Ghilbert Ghislain
C.P. Huelva
Ctra de la Ribera s/n
21610 Huelva

Luis Mingorance Corral
C.P. JEAN II
Ctra Bailen Motril, km 28
23071 Jaen

Carlos Gomez Garcia
Santiago Cobos Fernandez
C.P. Villabona
Finca Tabladillo Alto
33480 Villabona
Xixon

Ibai Ederra
C.P. de Zuera
Ctra. Nac. 330, km 539
50298, Zuera
Zaragoza

Javier Calvo Moran
CP de San Sebastian
Paseo Martutene N°1
20014 Donostia
Guipuzcoa

Giorgio Rodriguez
C.P. de Topas
Ctra. Nac 630, km 314
37799 Topas
Salamanca

Six de Barcelone

Carolina Forné Roig
C.P. de Avila
Ctra. Vicolozano-Brieva s/n
05194 Ávila .

Rafael Tomás Gaspar
C.P. de Topas Ctra. n-630, km. 314,
37799- Topas Salamanca

Igor Quevedo Aragai
C.P. Madrid VI
Aranjuez Ctra Nacional 400 - km 28 Apdo 2000
28300 Aranjuez Madrid

Joaquín Garcés Villacampa
C.P. Navalcarnero.
Ctra. Nacional V, km 27,7.
28600 Navalcarnero Madrid

Barcelone 9.02.2006

Ruben Masmano Bernel
(Modulo 1 de C.P. Brians)
C.P. Can Brians
Apartado 1000
08760 Martorell
Barcelona

Groupes de Soutien

Anarchist Black Cross Anvers
PB 67
2018 Antwerpen 14
abc.antwerpen@gmail.com
reknr. 000-3244460-04

Anarchist Black Cross Gand
PB 40
9000 Gent 2
abc_gent@yahoo.com
reknr. 001-3364945-91

www.anarchistblackcross.be

Prisonniers dans la rue!
Coordination pour la manif de 2/07
prisonniersdanslarue@gmail.com

Passe-Muraille: émission radio
chaque dimanche à 18u sur 87.7 FM (Bruxelles)

Anarchist Black Cross Amsterdam
Postbus 16521
1001 RA Amsterdam
Nederland / Pays Bas
abcamsterdam@squat.net